

Mametz

2026



Sommaire

4 | Mot du Secrétaire Général de Mairie

6 | Finances

9 | Action Sociale

13 | Ecole/Jeunesse

19 | Culture

24 | Histoire

28 | Travaux

33 | Environnement

41 | Commémorations/Manifestations

43 | Fêtes

55 | Associations

62 | Paroisse Sainte Anne

63 | Réserve communale de sécurité civile

64 | Incivilités

65 | Commerces

68 | Etat civil

72 | Calendrier des Fêtes 2026

75 | Infos pratiques

Edito du Maire

Chères Mametzien(ne)s, chers Mametzien(ne)s,

Alors que nous avançons ensemble vers la fin de ce mandat, il me paraît essentiel de revenir sur les actions menées pour améliorer notre cadre de vie, renforcer la sécurité de nos déplacements et faire de Mametz une commune toujours plus agréable à vivre.

Au fil des années, nous avons œuvré avec détermination pour concrétiser des projets qui nous tiennent à cœur. Parmi eux, le Parc du Bicentenaire, situé derrière la mairie, est devenu un véritable écrin de nature et de détente. Cet espace, que nous avons voulu accueillant et intergénérationnel, a été agrémenté de massifs fleuris, de zones de verdure et d'aires de jeux pour les enfants. Il représente aujourd'hui un lieu de rencontre, de promenade et de partage pour tous les habitants.

Dans le même esprit d'amélioration du quotidien, nous avons engagé la réhabilitation complète de la RD 130. Ces travaux, indispensables depuis longtemps, ont permis la mise en sécurité de la traversée, l'aménagement d'une voie douce et la création d'un cheminement piétonnier adapté à tous les usagers. Cet axe, désormais plus sûr, contribue à renforcer la mobilité douce au sein de notre commune.

D'autres projets tout aussi structurants verront le jour début 2026, notamment la réhabilitation de l'école maternelle et l'installation de panneaux photovoltaïques. Vous pourrez retrouver ces futurs réalisations plus en détail dans les pages suivantes, qui témoignent du Mametz d'aujourd'hui et de demain.

Je souhaite également adresser un mot chaleureux au conseil municipal élu en 2020 puis en 2022. Ensemble, nous avons partagé la volonté forte de maintenir l'indépendance de Mametz et de préserver son identité. Chacune et chacun, par son engagement et sa détermination, a contribué à faire avancer notre commune. Je les remercie sincèrement : sans une équipe soudée et investie, rien ne serait possible.

Enfin, fidèle à l'engagement que j'ai pris auprès de vous en décembre 2022, je souhaite vous annoncer ma candidature aux élections municipales de 2026. C'est avec la même passion pour notre village et la volonté de poursuivre le travail entrepris que je solliciterai de nouveau votre soutien.

Je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour vos échanges, vos idées et votre participation active à la vie communale. Grâce à vous, Mametz continue d'être une commune dynamique, accueillante et agréable à vivre. Il me reste à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026, pour vous et tous ceux qui vous sont chers. Et comme toujours, selon la formule désormais consacrée : « Prenez soin de vous ».

Bonne et heureuse année 2026.

Laurence FENES LALOY
Maire de MAMETZ

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. »

Jean JAURÈS

Mot du secrétaire général de mairie

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Une nouvelle année arrive et un mandat pour les élus communaux s'achève.

Un mandat qui aura été particulièrement compliqué avec la pandémie du COVID, le choc inflationniste, la nécessité de devoir recourir à une élection municipale complémentaire, des inondations et une situation politique, sociale économique et budgétaire pour notre pays compliqué et instable.

2026 sera donc l'année des élections municipales.

Je rappelle qu'il s'agit d'un scrutin de liste paritaire, et que les personnes qui répondent aux critères pour être inscrites sur les listes électorales peuvent s'inscrire jusqu'au 6 février 2026. Les services communaux sont à votre écoute pour répondre au mieux à vos besoins ou préoccupations dans le périmètre de nos capacités et compétences. Tel est l'objectif assigné au service public communal qui est et reste l'échelon le plus déconcentré et décentralisé.

Nous sommes donc les agents publics les plus proches et accessibles des administrés.

Malheureusement nous devons déplorer des carences en matière de civisme même s'il ne s'agit pas d'un fait majeur.

La mairie et le maire ne peuvent pas être considéré comme des défouloirs.

La commune ne peut pas être responsable de tous les tracas rencontrés par les uns ou les autres.

D'autant que la Commune est souvent mise en cause et elle n'a pas toujours les moyens humains ou techniques pour y répondre. Surtout lorsqu'il s'agit d'une commune rurale.

Je dois rappeler que les services communaux assument au sens large sa mission de service public en apportant écoute et assistance pour des sujets ou des affaires qui ne relèvent pas directement de sa compétence : la réserve communale lutte gracieusement avec ses bénévoles pour éliminer des nids de frelons, guêpes....., on peut jouer le rôle de relais avec d'autres administrations, intervenir dans un rôle d'écrivain public, aider à la complétude de dossiers comme des demandes d'autorisations d'urbanisme ou de dossiers ayant trait au social....

Mais il ne faut pas oublier que la commune ne peut-être considérée comme un substitutif de l'ensemble des administrations ou autres...et être tenue responsable de tout !

Tout ceci ne remettra pas en cause la volonté de rester à l'écoute et au service de l'ensemble des administrés pour le bien communal et votre satisfaction.

C'est dans cette bonne exécution que nous trouvons pleine satisfaction.

Aussi vous pourrez dans ce bulletin prendre connaissance ou vous remémorer les faits, manifestations ou événements qui se sont déroulés en 2025.

Nous ne pouvons pas ignorer toutes les difficultés que nous connaissons et qui se profilent à l'horizon qui nous concerne tous.

La situation budgétaire de notre pays est très préoccupante dans un contexte de forte instabilité. Les perspectives ne sont claires ce qui renforce les incertitudes alors même que la guerre fait rage en Europe et que l'insécurité reste très présente et constitue une préoccupation qui s'ajoute aux inquiétudes et interrogations quant à la situation économique et sociale.

Ce qui peut-être de nature à engager des dépenses massives pour notamment la défense alors que les déficits se cumulent et s'amplifient faisant pression à la hausse du coût du crédit.

Dans ce contexte les communes sont également mises à contribution.

Ce qui impliquera des choix puisque rappelons le, la commune a l'obligation de présenter un budget en équilibre et le coût des matériaux et de l'énergie ont connu ces dernières années une augmentation importante.

Ce qui réduit naturellement les marges de manœuvres pour l'élaboration ou l'exécution budgétaire.

Pourtant vous pouvez noter que la Commune n'a pas recouru à l'augmentation des taux d'imposition.

Dans la perspective d'investissements futurs, et pour mieux faire face aux incertitudes et à une contrainte budgétaire qui se resserre, la commune a déposé plusieurs dossiers de demandes de subventions pour des travaux de rénovation énergétique de l'école, d'aménagement routiers pour améliorer la sécurité et inciter à ralentir principalement à l'entrée d'agglomération en venant de Thérouanne, pour la pose de panneaux photovoltaïques pour générer une énergie destinée principalement à alimenter la consommation des bâtiments communaux, et pour la pose de poteaux incendie, ceci pour parfaire la défense communale contre l'incendie.

Ces sollicitations réalisées auprès du Département qui a toujours été présent aux côtés de la Commune pour le financement de ces opérations d'investissements.

L'Etat doit également apporter à la commune son concours financier pour les travaux qui devraient être engagés à l'école. Ceci pour améliorer son isolation et améliorer le confort de ces utilisateurs ou usagers.

La Commune doit également attendre le recouvrement effectif du solde des subventions déjà obtenues principalement pour l'aménagement de la R.D.130 « rue de la plaine » émanant du Département, de l'Etat, de la Fédération Départementale de l'Energie et d'Orange.

Cela est nécessaire pour reconstituer une trésorerie qui permettra d'aborder dans de meilleures conditions le financement des opérations d'investissements ou les travaux nécessaires et que les élus valideront au regard de l'intérêt communal.

Enfin permettez-moi de vous présenter à tous et à toutes tous mes vœux pour cette nouvelle année, et d'exprimer tous mes souhaits de bonne et très longue et prolifique retraite à Madame Nadine BULTEL.

Que nous trouvions une énergie revigorée et fondatrice pour mettre en œuvre tous les actes nécessaires et fondateurs pour trouver les solutions nécessaires et utiles.

Sur le plan privé et personnel ou professionnel.

Ensemble, dans le respect et le dialogue, il est toujours possible de lancer les bases d'un meilleur à venir et s'il s'agit d'un combat, nous devons le mener avec humilité et sans relâche, et le gagner.

Restant à votre écoute et à votre service, je vous souhaite une très bonne année remplie de satisfaction et de réconfort !

Pascal MARANGONY
secrétaire général de mairie

Finances

L'an dernier je vous évoquais le flou sur les prévisions budgétaires et bien un an après rien n'a changé ! Nos députés se chamaillent toujours, les ministres se succèdent mais ce qui est certain : c'est **nous** qui allons payer la note au final !

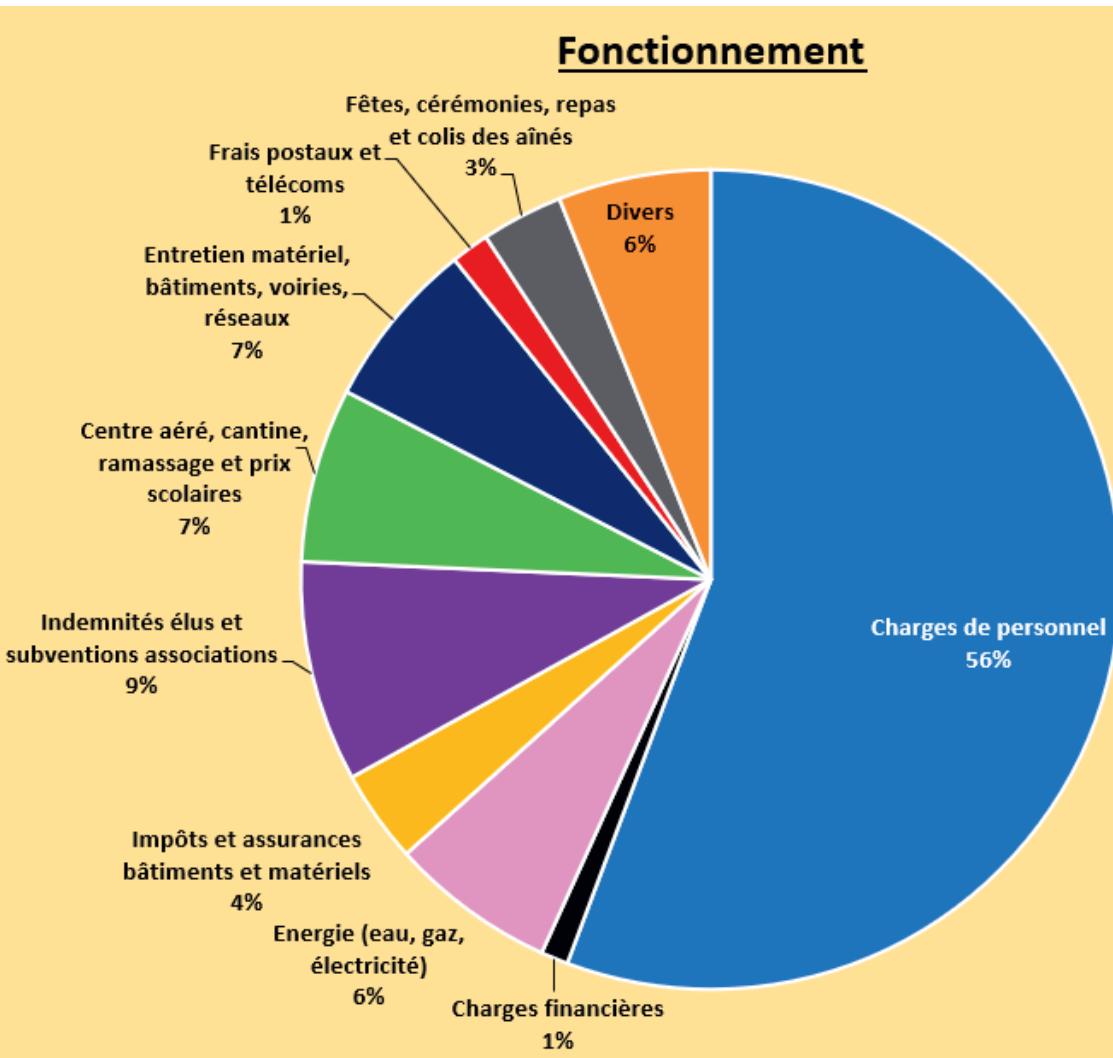
On nous promet une désindexation des dotations c'est-à-dire une baisse de celles-ci. Une baisse du Fond de Compensation de T.V.A. de 16.4% à 14.85% et ce qui est déjà acté et visible ce sont les baisses de 19 % pour les fonds de péréquation départementaux de la taxe additionnelle ainsi que de 43% pour ceux de la taxe additionnelle ce qui représente tout de même plus de 10 K€ pour notre budget communal.

Les dépenses de fonctionnement 2025 seront quasi identiques à 2024 et s'élèveront à 930 K€ ce qui devrait nous procurer un autofinancement brut d'environ 250 K€.

L'autofinancement brut sert en premier lieu aux remboursements de la partie « capital » des emprunts en cours soit 120 K€ pour 2026.

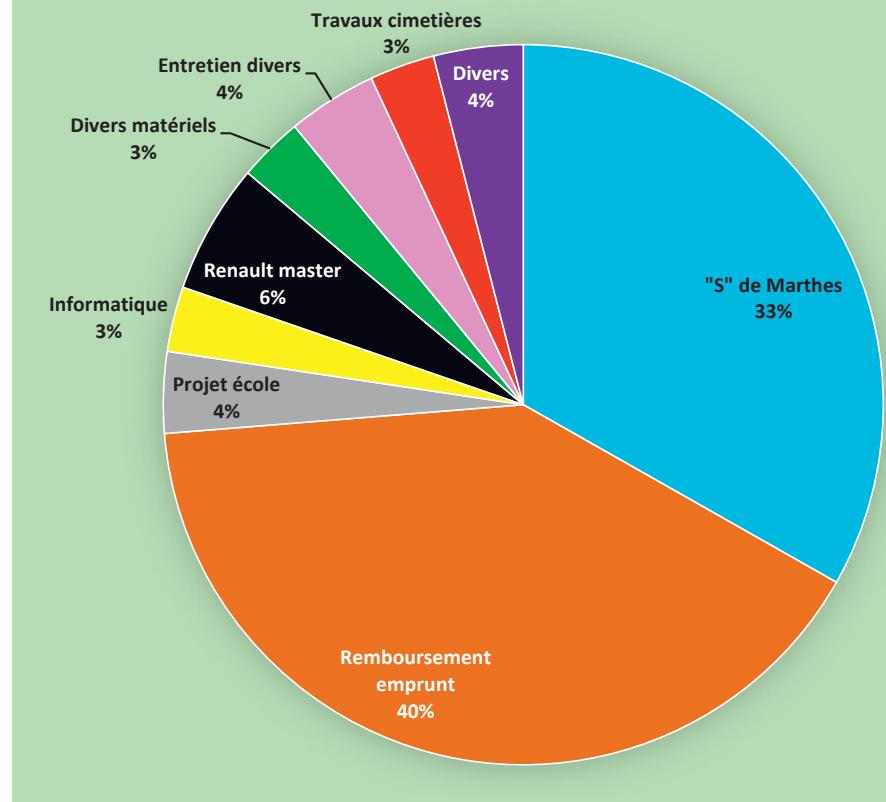
Le solde de 130 K€ est communément appelé l'autofinancement net et servira à nos investissements futurs.

Charges de personnel	518 K€
Charges financières	10 K€
Energie (eau, gaz, électricité)	61 K€
Impôts, assurances bâtiments et matériels	34 K€
Indemnité élus et subventions associations	81 K€
Centre aéré, cantine, ramassage et prix scolaires	64 K€
Entretien matériel, bâtiments, voiries, réseaux	62 K€
Frais postaux et télécoms	14 K€
Fêtes, cérémonies, repas et colis des aînés	30 K€
Divers	56 K€



Investissement

« S » de Marthes	91 K€
Remboursement emprunt	111 K€
Projet école	10 K€
Informatique	8 K€
Renault Master	16 K€
Divers matériels	8 K€
Entretien divers	11 K€
Travaux cimetières	9 K€
Divers	11 K€



2025 fut une année de transition pour nos investissements qui s'élèvent à 275 K€.

Nous avons terminé le chantier du « S » de Marthes. Ce dossier mené sur trois ans a commencé par les acquisitions de la maison « Talle » et d'une bande de terrain le long de la R.D. 130.

Le coût global de cette opération est de 677 K€ T.T.C. Bien évidemment ces travaux sont en partie subventionnés par l'état via la DETR ; le Département via le FARDA et la FDE ; la CAPSO via les fonds de concours et la dotation d'investissement. Toutes ces aides ont permis d'obtenir plus de 200 K€ à ce jour et 110 K€ sont encore attendus.

Je tiens à remercier vivement tous ces organismes sans qui n'aurions pu financer ces travaux. Une fois le FCTVA et toutes les subventions rentrées, la part communale de ce chantier sera de 285 K€ ; Ce qui est beaucoup plus acceptable et nous pouvons être satisfait du résultat tant sécuritairement que financièrement.

Nous avons remplacé un de nos fourgon communal qui avait fait son temps, il datait de 2005.

Le remplacement d'une partie de notre parc informatique « mairie » a été effectué.

Un ponton accès handicapé a été mis en place à l'étang de Crecques ainsi que des poubelles tri sélectif à la Sauvagine.

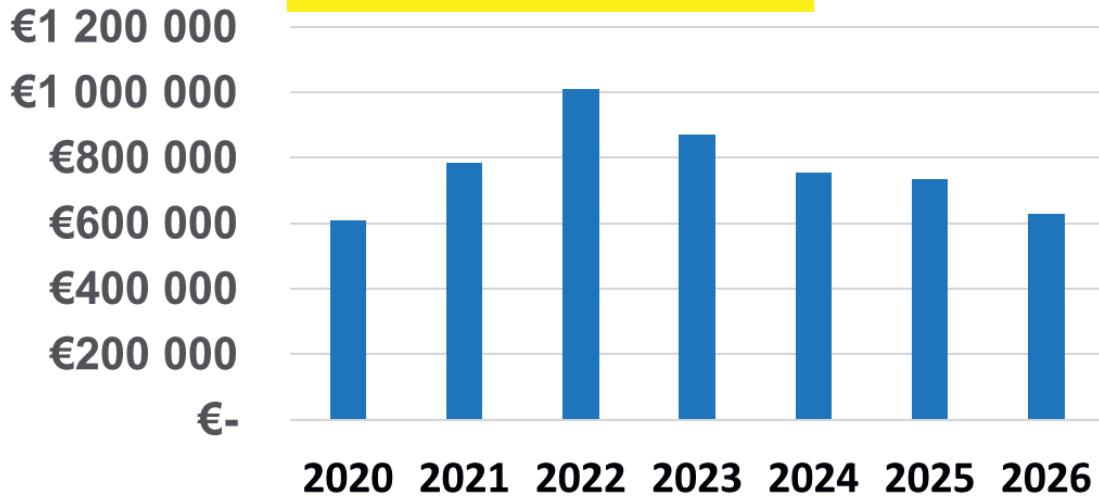
L'entrée du marais a été élargie afin que celle-ci soit plus adaptée aux véhicules agricoles d'aujourd'hui.

Une partie des murs des cimetières de Marthes et Crecques a été confortée par l'APRT (Association Promotion et Reconnaissance par le Travail).

Les citernes gaz des logements de Crecques ont été changées afin que les locataires puissent bénéficier de notre tarif communal (gain de 40%).

Les lisses du terrain de foot au stade André Delannoy ont été complétées pour se conformer au règlement.

Endettement MAMETZ



Nous avons déjà contracté un emprunt de 100 K€ en prévision de notre projet école mais comme vous pouvez le constater sur le graphique ci-dessus, l'endettement prévisionnel fin 2026 sera quasi identique à 2020 (628 K€ vs 609 K€) ; deux prêts viendront à échéance en 2028 et 2029.

Nos 800 K€ d'emprunts contractés durant ce mandat nous ont permis notamment :

- Achat de l'ex-armurerie aujourd’hui institut de beauté : 120 K€
- Rénovation des logements ex-presbytère de Mametz : 120 K€
- Achat du terrain jouxtant notre bâtiment technique à Crecques : 70 K€
- Achat de terrain pour notre réserve foncière (derrière la boulangerie) : 121 K€
- Espace multigénérationnel : 130 K€
- Achat de la salle des 3 clochers (paroissiale) : 54 K€
- « S » de Marthes : 300 K€

Comme vous pouvez le constater, près de la moitié de ces emprunts fut consacrée au foncier, c'est de l'argent qui vient donc **renforcer** le patrimoine communal.

L'endettement ne représente que de 2 ans et demi d'autofinancement donc très raisonnable.

Notre Capacité d'Autofinancement Brute est d'environ 20% ce qui permet sereinement d'engager de nouveaux investissements sans compromettre nos finances communales.

La trésorerie de la commune est plus que confortable à ce jour d'autant que nos subventions pour les travaux du « S » de Marthes ne sont pas toutes rentrées sans oublier que notre prêt de 100 K€ n'a pas encore été utilisé.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et un investissement raisonnable sont les clés d'une gestion communale responsable.

Bonne Année et Bonne Santé à tous !

Philippe MACHEN

Adjoint chargé des Finances et de la Communication

Action Sociale



La ressourcerie : 3 années de belles trouvailles et d'engagement solidaire !

Trois ans que notre **ressourcerie communale** a vu le jour, portée par l'énergie et la générosité de **bénévoles passionnés** (Corinne, Joël, Thérèse-Marie, Guy, Marie-Thérèse) que je tiens à **remercier très sincèrement** pour leur engagement constant.

Grâce à eux, de nombreux objets retrouvent une seconde vie au lieu de finir à la déchetterie.

Notre ressourcerie **regorge de petites merveilles** : vaisselle, assiettes, verres, petit électroménager, livres, jouets, mobilier...

Pourtant, **peu de personnes franchissent encore la porte** pour venir y chercher ces objets du quotidien en troc ou don au Centre Communal d'Action Social — et c'est bien dommage !

Nous vivons aujourd'hui dans une **société de surconsommation**, où l'on oublie trop souvent qu'un objet réutilisé est un **geste concret pour l'environnement** et un **coup de pouce au portefeuille**.

Alors, la prochaine fois que vous cherchez une assiette, une lampe ou une table de chevet, **pensez à la Ressourcerie de Mametz** : *vous y ferez peut-être une belle trouvaille, tout en soutenant une démarche locale et solidaire.*

Un grand **merci aux bénévoles** qui font vivre ce lieu chaque 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 10h à 12h, avec le sourire et la conviction que « **rien ne se jette, tout se transforme !** »

Laurence FENES LALOY
Maire





Le truck Soliha à la rencontre de nos aînés

Le vendredi 15 septembre dernier, la commune a eu le plaisir d'accueillir le **truck Soliha** derrière la salle du Millenium. Cette animation gratuite, spécialement pensée pour nos aînés, avait pour objectif de leur faire découvrir différentes **solutions pour bien vieillir chez soi**.

Au programme : la présentation d'**aménagements et d'objets innovants**, des **conseils personnalisés** et un accompagnement sur les **aides et financements possibles** pour adapter son logement.

Une ergothérapeute était également présente afin de répondre aux questions et de guider chacun sur les équipements les plus adaptés à ses besoins.

Cette rencontre, organisée le jour du **Club « Le Temps retrouvé »**, a permis à nos seniors de profiter pleinement de ce moment d'échanges et d'informations dans une ambiance à la fois **conviviale et bienveillante**.

Une belle initiative qui a su allier **utilité et bonne humeur**, au service du **bien vieillir à Mametz** !



La Banque Alimentaire : solidarité et engagement à Mametz

Chaque mois, le Centre Communal d'Action Social de Mametz organise une **distribution de la Banque Alimentaire** à destination des bénéficiaires de la commune.

Ces distributions, assurées par une équipe de **bénévoles dévoués**, permettent d'apporter une aide précieuse aux familles qui en ont besoin. Les conditions d'attribution reposent sur les **revenus et l'inscription sur la liste électorale** de la commune.

Nos bénévoles s'impliquent avec constance et générosité : préparation des colis, recensement, accueil des bénéficiaires...

Un grand **merci** à chacune et chacun pour leur **engagement sans faille et au service des autres**. Cette année encore, la **collecte nationale de la Banque Alimentaire** a eu lieu les **27, 28 et 29 novembre**.



L'école de Mametz s'est associée à cette belle action : chaque élève s'est vu remettre un petit sac pour y déposer quelques denrées non périssables. Grâce à cette mobilisation, **122 kg de denrées ont été récoltés**, un geste fort de solidarité, même si l'on constate que les dons se font plus rares dans le contexte économique actuel.

Le C.C.A.S. tient également à remercier le **magasin Vival**, fidèle partenaire de cette opération, qui contribue chaque année à la collecte.

Ensemble, continuons à faire vivre **l'esprit de solidarité** qui caractérise si bien Mametz.

Laurence FENES LALOY
Maire



Le repas des employés communaux : un moment de convivialité et de partage

Le **11 avril dernier**, la commune a eu le plaisir d'organiser le désormais traditionnel **repas des employés communaux**, une belle initiative instaurée en **2021** et qui se perpétue depuis chaque année.

Cette journée, dédiée à nos salariés, est l'occasion de **les remercier pour leur engagement au quotidien** et de **renforcer les liens** au sein de l'équipe.

Cette édition 2025 a également permis de **mettre à l'honneur Corinne**, qui célébrait son anniversaire ce jour-là.

Le repas, préparé par la **boucherie Aux Enfants**, accompagné du **pain et du dessert de la boulangerie Vieillard**, a ravi les papilles de tous les convives.

L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance détendue et conviviale, offrant à chacun un moment de **partage et de détente**.

Ces instants privilégiés permettent de **souder l'équipe** et de **passer ensemble une agréable journée**, loin du cadre habituel du travail.

Laurence FENES LALOY

Maire





Le traditionnel colis des aînés

Comme chaque année, la commune de Mametz a le plaisir d'offrir à ses aînés le **colis de fin d'année**, préparé avec soin par le **C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)** et le **Conseil Municipal**.

La distribution s'est faite du **14 au 24 décembre 2025**.

Ce **colis gourmand** a été remis à chaque habitant âgé de **68 ans et plus** au 1er octobre de l'année **n'ayant pas participé au repas des aînés et inscrit sur la liste électorale**.

Cette année encore, les bénéficiaires ont reçu une belle **valisette festive** composée d'une **bouteille de vin rouge**, d'une **bouteille de vin blanc**, d'une **bouteille de bulles**, d'un **pâté de foie de canard**, d'une **terrine de volaille**, d'un **dessert gourmand**, de **truffes en chocolat**, ainsi que de **bons d'achat** d'une valeur de **20 € pour une personne seule** et **55 € pour un couple**. Ces coupons sont utilisables dans les **commerces de la commune**.



Au total, ce sont **134 colis pour personnes seules** et **89 colis pour les couples** qui ont été distribués cette année — un geste de **solidarité et de convivialité** très attendu à l'approche des fêtes.

Depuis **2021**, ces valisettes sont préparées en **collaboration avec le commerce Ivresse des Sens**, situé Rue du Bourg à Aire-sur-la-Lys.

Un grand merci à M. Anthony Joly pour la qualité et le soin apportés à la sélection des produits !

Les habitants qui auront apprécié le contenu du colis pourront d'ailleurs **retrouver d'autres petites merveilles directement en boutique**.

En complément, **cinq colis « bien être » pour nos aînés en maison de retraite** sont également confectionnés chaque année grâce à la **collaboration précieuse de nos commerçants locaux** :

- la **pharmacie**, participe avec des produits d'hygiène
- **Floralys** pour les jacinthes
- la **boulangerie Vieillard**, qui ajoute de délicates **tuiles en chocolat** pour une touche de gourmandises.

Ces attentions particulières, pensées avec cœur, témoignent de la **solidarité et du dynamisme des commerces de proximité** qui participent, eux aussi, à faire vivre l'esprit de Noël à Mametz.

Enfin, la municipalité tient à **remercier sincèrement toutes les personnes qui s'impliquent chaque année dans l'organisation du colis des aînés**.

Leur engagement, leur temps et leur bonne humeur permettent à cet événement de rester un **moment fort de partage et de reconnaissance** envers nos aînés.

Une belle illustration de l'esprit de Mametz : **solidaire, chaleureux et attentif à chacun**.

Laurence FENES LALOY

Maire



Fête de l'école 2025 : un moment de partage et d'émotion

Comme chaque année, la fête de l'école a rassemblé enfants, enseignants et familles dans une ambiance joyeuse et conviviale. Ce rendez-vous attendu marque la fin d'une année scolaire riche en apprentissages, en découvertes et en projets partagés.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe enseignante pour son engagement et son dévouement tout au long de l'année, ainsi que les agents communaux pour leur travail discret mais essentiel au bon fonctionnement de l'école.

Je souhaite également saluer l'investissement de **Madame ALBA**, qui a assuré la direction de l'école avec rigueur, calme et bienveillance, tout en poursuivant ses fonctions de directrice du RPI de Thérouanne.

Parmi les nombreux moments forts de cette journée, **l'image la plus marquante** restera sans doute celle offerte par la **classe de Monsieur ROBILLARD (CE2)**.

Sur scène, les enfants ont brandi des panneaux portant un message fort :



« TOUS DIFFÉRENTS, TOUS IMPORTANTS ».

Un symbole puissant d'inclusion, de respect et de solidarité — valeurs que notre école et notre commune s'attachent à faire vivre chaque jour.

Cette fête fut également l'occasion de mettre à l'honneur les 23 élèves de CM2 qui s'envolent vers le collège.

Comme le veut la coutume désormais, **chacun a reçu une tablette offerte par la commune**, accompagnée de **sa housse offerte par l'Association des parents d'élèves**.

Un grand merci également à **René MASCLET**, président de l'Association de pêche, qui, fidèle à la tradition, a offert **une carte de pêche à chaque élève de CM2**.

Un geste apprécié qui vient clôturer de belle manière leur parcours à l'école de Mametz.

Cette fête des écoles fut une belle illustration de la vitalité de notre communauté éducative, et un avant-goût des vacances d'été bien méritées pour nos jeunes élèves.



Bravo à tous pour cette belle année !

Laurence FENES LALOY
Maire

Le mardi 24 juin,
chaque élève s'est
vu remettre
par la
municipalité
un livre.



Classe de la Toute Petite Section - Madame TOUSSAINT



Classe de Moyenne Section et de Grande Section - Madame DESSE / Classe de Grande Section et de CP - Madame CROGIEZ

Classe des CP - Madame PETITPREZ / Classe des CE1 - Madame FRANCOIS





Classe des CE2 - Monsieur ROBILLIARD



Classe des CM1 - Madame ALBA et Madame BAL



L'école des Tilleuls, c'est...



Une année scolaire placée sous le signe de la **Culture** et du **Bien-être** à l'école !

Notre objectif : Faire de la culture une source d'épanouissement pour les enfants.



Incitation à la lecture dès le plus jeune âge

Le cross de l'école : des TPS aux CM2

La chorale dès la Grande Section

☞ **176 élèves - 8 classes**

☞ **Une équipe pédagogique stable** et très investie pour la réussite de tous les élèves !

☞ **Une école labellisée E3D** : jardins pédagogiques, école fleurie 5 fleurs, composteurs, hôtels à insectes, actions en faveur de l'environnement...

☞ **Des projets pédagogiques** menés tout au long de l'année scolaire avec de nombreuses sorties **culturelles** (théâtre ; musée ; cinéma ; cirque ...) et des projets pour développer le **parcours citoyen** (nettoyons la nature, semaine du goût, gestion des déchets, sensibilisation au harcèlement scolaire et au devoir de mémoire).

☞ **Des événements sportifs** comme le cross des Tilleuls, les sorties cyclo ou encore la natation, le parcours du cœur ...

☞ **De la pratique chorale hebdomadaire.**

☞ **Une Association de Parents d'Élèves très dynamique** et une Municipalité toujours à notre écoute.



Sciences en maternelle en extérieur



Sensibilisation à la gestion des déchets ...



... et au harcèlement ainsi qu'au devoir de mémoire



Pour renforcer le bien-être des plus jeunes et responsabiliser les plus grands, chaque petit a son parrain ou sa marraine de la classe des CM2 !

La motricité en maternelle

Les inscriptions sont ouvertes, n'hésitez pas à vous rendre en Mairie.

Julien FONTAINE, Directeur
et l'ensemble de l'équipe pédagogique



L'Association des Parents d'Élèves

L'Association des Parents d'Elèves met en place différentes actions au cours de l'année dont les bénéfices obtenus profitent aux élèves de l'école.

Au cours de cette année scolaire, nous continuons de mettre en place nos actions habituelles : bourse aux jouets, vente de cartes, marché de Noël, vente de coquilles, benne à ferraille, grille de l'APE, vente de pizzas et kermesse. Nous avons remis en place le petit déjeuner à l'école et nous innoverons avec une vente de galette.

Les bénéfices de ces actions nous permettent d'offrir du matériel, des sorties... aux élèves.

En effet cette année, nous avons offert un calendrier de l'avent à chaque classe, une sortie pour Noël à tous les élèves (cinéma pour les maternelles, cirque pour les primaires), nous avons organisé un concours de dessins d'halloween, pour lequel chaque participant a reçu des bonbons en récompense. Il y a aussi eu le goûter du carnaval et du parcours du cœur, ainsi que les barbes à papa et les granités offerts lors de la kermesse. Une participation a été donnée pour les voyages de fin d'année, ainsi qu'une housse de tablette pour les élèves de CM2 (remise lors de la kermesse). Le bal des CM2, nouveauté de l'an dernier a beaucoup plus, il sera reconduit en cette fin d'année scolaire.



Nous tenons à remercier à travers ce bulletin tous nos parents bénévoles, nous ne pouvons fonctionner sans eux et le besoin est présent.

Nous accueillons avec plaisir tout nouveau parent qui souhaiterait nous rejoindre.

Nous remercions les enseignants pour leur implication, Madame le Maire et les agents communaux pour tous les services rendus lors de nos manifestations.

Un grand merci aussi aux habitants de la commune pour leur participation aux actions (ventes, remplissage des bennes à carton ou à ferraille).

Nous souhaitons que cette année 2026 apporte aux enfants tout ce qui leur faut pour travailler et s'émerveiller dans de bonnes conditions.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année.



L'équipe de l'A.P.E. de Mametz

► Membres du bureau :

Présidente : *Kelly HOCHART*

Trésorière : *Pauline SANNIER*

Secrétaire : *Ophélie FOURNIER*



Activités récréatives

Depuis les vacances de Pâques 2022, la commune a mis en place des activités récréatives destinées aux enfants de l'Ecole des Tilleuls durant les vacances de Toussaint, février et Pâques, ceci afin de proposer une alternative momentanée de garde aux parents et un moment convivial et créatif pour les enfants !



Initialement prévues sur trois journées afin de répartir les enfants selon leur âge et proposer, de ce fait, des activités adaptées, elles se sont progressivement réduites à deux voire une journée par manque d'inscriptions. Il a donc été décidé de ne plus renouveler cet accueil à compter des vacances de Pâques 2025.

Je souhaiterais remercier tous les enfants qui ont pris plaisir à créer en s'amusant avec leurs camarades lors de ces journées, remercier les agentes communales qui se sont investies pleinement dans les préparatifs des activités et dans l'animation des journées, remercier Madame DEVIGNE qui a initié les enfants à la peinture de paysages en acrylique, et enfin, remercier les parents pour leur confiance.



Hélène MITHIEUX
Adjointe à la culture et à la jeunesse





Exposition peintures 2025

Le 16 mars 2025 a eu lieu l'exposition de peintures organisée par Madame Marie-Françoise DEVIGNE. Riche de nombreuses créations de styles très différents, elle a ravi les yeux des nombreux visiteurs !

Les tableaux des enfants réalisés lors des dernières activités récréatives de février ont été exposés. Le thème de l'atelier était « la mer » sauf un petit artiste en herbe qui nous a fait une surprise !



Hélène MITHIEUX, adjointe à la culture et à la jeunesse
Marie-Line TALLEUX, adjointe aux fêtes, cérémonies et associations



Savez-vous que nous comptons, dans notre belle commune, une poétesse qui sait écouter la nature et la traduire, selon sa sensibilité, en une magnifique « prose végétale » ...

Marie Desmaretz est née à Lille de parents modestes. Elle a trois enfants et 5 petits enfants. Elle écrit de la poésie depuis l'adolescence sans toutefois avoir l'idée – la prétention, dit-elle – de publier. Cependant, en collaborant à la revue RétroViseur avec son second époux Bernard Desmaretz, elle entre de plain-pied dans l'univers des poètes. Elle propose ses textes, à des revues d'abord, puis à des maisons d'édition. Elle s'investit également avec son mari dans des lectures en jardins et au Musée de St Pol-sur-Ternoise. Bernard décède brutalement en 2006.

Elle habite maintenant à Mametz. Elle fait partie de l'association littéraire « Le Cattleya », participe à des salons du livre et à des animations culturelles en divers lieux (écoles, médiathèques, jardins, salles de spectacle).

Outre la poésie, Marie réalise des collages ainsi que des montages photos / poèmes qui ont, pour certains, fait l'objet d'une balade-exposition à Bellinghem. L'autrice se passionne également pour les jardins et tout ce qui se rapporte à la nature.

Pour ne citer que les derniers, Marie a remporté :
Le 2ème prix de l'Écritoire d'Estieugues en 2021,
Le 1er prix « Poésie côté cours » en 2023,
Le 1er prix accessit Poésie Courte Plume en 2023.
Elle est autrice de 15 recueils, 1 port-folio réalisé en collaboration avec l'artiste peintre audomarois Géry Tréfous et de plusieurs « livres-pauvres » avec Ghislaine Lejard.



*Le petit jour accueille
les mots gelés
qui pendent aux arbres*

*Dessous ... un poème libre
qui n'en finit pas de rêver*

*Saura-t-il un matin
remettre le monde à l'endroit ?*

*Sur l'agenda de janvier
- à la première page -
j'ai écrit le rouge-gorge*

On dit qu'il porte bonheur.

Marie Desmaretz

« Le poème écoute les images »
A paraître aux éd. du Petit Pavé

(desmaretz.marie@orange.fr)

Marie DESMARETZ,
Poétesse
Hélène MITHIEUX,
Adjointe à la culture et à la jeunesse

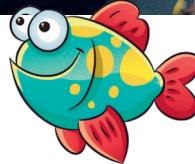


Une superbe expérience a été vécue cette année encore à Mametz, dans le cadre du CLEA !



Un partenariat très riche entre :

- Erik CHEVALIER, artiste vidéaste-plasticien
- l'association de pêche, « La Truite mametzienne » représentée par son président René MASCLET
- les élèves de CM2 (classe de M. VERLINE), à qui l'association de pêche offre chaque année une carte de pêche lors de la remise des prix au mois de juin
- l'association D.P.P.M. (Découverte et Participation à la Préservation des Milieux).



Les ingénieurs de l'association D.P.P.M., assistés de M. MASCLET, ont informé les élèves des différents types de poissons rencontrés localement, des conditions de développement de ces animaux, de l'impact de la pollution humaine sur le développement de ceux-ci.

Autour de l'étang de la Sauvagine ou dans la classe, le projet a été élaboré grâce à la participation de tous !

Une restitution de « l'œuvre collective » a été présentée aux parents au mois de mai.

Des dessins de poissons sortis de l'imagination des enfants ont été transformés en support vidéo. Grâce à M. CHEVALIER, ceux-ci ont été projetés en mouvement sur le mur du préau avec en support audio la voix « off » des élèves prononçant des phrases formulées d'après les informations qu'ils avaient reçues les sensibilisant aux écosystèmes et à leur préservation.

Hélène MITHIEUX

Adjointe à la culture et à la jeunesse



Journées Européennes du Patrimoine

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 2025 qui ont eu lieu les 20 et 21 septembre dernier, la commune a proposé une exposition sur l'histoire de Mametz. Celle-ci a été installée dans l'église Saint Vaast.

Les supports utilisés proviennent de la grande exposition qui avait été créée lors des festivités du Bicentenaire en 2022 : ceux concernant Crecques avaient été exposés dans l'église Saint Honoré lors des Journées Européennes du Patrimoine en 2024, quant aux panneaux concernant Marthes, ils avaient pris leur place dans l'église Saint Quentin lors de la randonnée du Troc Plantes en avril 2024.

Le souhait émis par les mametziens de pouvoir prendre le temps de parcourir une nouvelle fois l'histoire de Mametz a donc été exaucé !

Je remercie les quelques visiteurs ainsi que les nombreux bénévoles qui les ont accueillis dans nos belles églises !



Hélène MITHIEUX
Adjointe à la culture et à la jeunesse





Bibliothèque municipale



Ouverte :

- Mercredi de 15h30 à 17h30
- Vendredi de 16h30 à 18h
- Samedi de 10h30 à 12h

Pendant les vacances scolaires
uniquement le vendredi

Fermée en août

Votre **PETITE** bibliothèque a **TOUT** d'une **GRANDE** !

En **SCANNANT** ce QR code



vous **DISPOSEZ** d'



Grâce à la navette
qui dessert les
31 sites
du réseau,
j'emprunte
et je rapporte
où je veux !

31 bibliothèques
& médiathèques



Réseau
des bibliothèques
de la CAPSO
www.bibliothèque-agglo-stomer.fr

La carte
d'adhérent
est gratuite
et vous permet
d'accéder
à l'ensemble
des bibliothèques
et médiathèques
de la CAPSO

31 bibliothèques
& médiathèques



Réseau
des bibliothèques
de la CAPSO

www.bibliothèque-agglo-stomer.fr



Viviane LAMBERT
Responsable

LES ANCIENNES MESURES DE SUPERFICIE EN USAGE

À MAMETZ, MARTHES & CRECQUES AVANT LE SYSTÈME MÉTRIQUE

Avant l'adoption du système métrique le 18 germinal an III (7 avril 1795) suite à laquelle les mêmes mesures sont en usage sur l'ensemble du territoire national, celles-ci n'étaient pas identiques d'une ville à l'autre et n'avaient pas le même nom, à l'intérieur d'une même province. C'est un fait connu. Ainsi, en ce qui concerne les trois villages qui forment depuis 1822 notre commune de Mametz, avant les hectares, ares et centiares, c'était la mesure dite d'Aire qui dominait. Et cette mesure se nommait ... la mesure ! Celle-ci est subdivisée en 4 'quartiers', bien nommés, ou 100 verges, un quartier valant donc 25 verges.

À Marthes un rôle d'imposition, celui du Centième, signé le 17 février 1780, indique « qu'audit territoire et territoires voisins, [...] c'est petite mesure du bailliage d'Aire de 20 pieds d'Artois quarré pour verge et cent verges pour une mesure », qui est en usage. La mesure utilisée à Mametz, Marthes et Crecques, comme à Aire et à Saint-Omer, vaut 35 ares et 46 centiares actuels. Pour donner une petite idée des différences entre communes, même si la mesure d'Aire est utilisée dans la plupart des villages autour d'Aire et de Saint-Omer, celle ayant cours à Ligny-lès-Aire, village distant d'à peine 10 km, vaut 42 a 91 ca, alors qu'à Ruminghem, près d'Éperlecques, elle correspond à 43 a 08 ca.

Longtemps, au XIX^e siècle, les documents notariés indiquaient pour les biens vendus ou loués en plus de leur superficie en hectares la conversion en mesures, quartiers ou verges. Par exemple, un acte du 13 février 1818 passé devant Maître Hermand à Aire, concerne « 8 a 86 ca ou 1 quartier à Mametz ». Chez le même notaire, la même année, le 1^{er} mai, autre acte pour « 26 a 59 ca ou 3 quartiers » à Crecques. Depuis, le remembrement est passé par là, mais il reste, notamment autour des maisons, quelques parcelles dont la taille correspond à un nombre exact de mesures ou quartiers.

L'ACHAT DU MOULIN DE CRECQUES PAR LE SEIGNEUR DE MAMETZ & MARTHES

Pour les périodes anciennes, les archives fiscales constituent une des meilleures sources de renseignements. Nous sommes en 1776, au début du règne de Louis XVI, au crépuscule de l'Ancien régime, l'administration telle que nous la connaissons actuellement se développe depuis Louis XV, elle va laisser de plus en plus d'archives à mesure de son développement. Comme à l'époque médiévale, un vassal paye ce qu'il doit à son suzerain pour « foy et hommage » suite à l'achat qu'il vient de faire d'un fief.

Dans le cas présent le vassal est Balthazar Philippe, comte de Merode et du Saint-Empire, seigneur de Mametz et Marthes, villages qui ont toujours dépendu du même seigneur. Balthazar de Merode n'est pas un sujet du roi de France, mais celui des souverains de l'actuelle Belgique, alors Pays-Bas autrichiens, après avoir été bourguignons, puis espagnols. Il a d'ailleurs auprès de Marie Thérèse d'Autriche et de son fils Joseph le titre de chambellan et conseiller intime. Le comte de Merode, issu d'une grande famille de la noblesse belge transnationale (toujours

existante paye au roi de France son suzerain les droits de « foy et hommage » et présente le 9 septembre 1776 un « rapport et dénombrement » détaillant les lieux.

Le fief en question consiste « en deux moulins à l'eau situés au territoire de Crecques, l'un à usage de moudre bled et l'autre à tordre [autrement dit 'faire'] huille avec la motte dudit Crecques [ou 'la mote du moulin de Crecque'] contenante cinq mesures et demy quartier »,

Exercice pratique ! Conversion des « cinq mesures et demy quartier » en hectares, ares et centiares :

1 mesure = 0,3546 ha

5 mesures = 1,773 ha

1 quartier = 0,3546 ha divisé par 4 : 0,08865 ha

½ quartier = 0,044325 ha

5 mesures ½ quartier = 1,817325 ha soit un peu plus d'un 1 ha 81 a 73 ca

« avec le terrain sur lequel ils sont construits ensembles les maisons, batimens, granges et autres édifices qui s'y trouvent érigés ». Ces biens, qui dépendent de la seigneurie de Crecques, ont été achetés à la dame de Crecques, « Madame la marquise de Lede », par contrat passé devant notaires à Arras le 7 avril 1774, soit un peu plus d'un mois avant la mort de Louis XV. Ce rapport et dénombrement est vérifié, gare au contribuable, fût-il seigneur, qui sous-évalue son bien ! Car le changement de seigneur comme le changement de propriété, et les successions, sont sujets à un droit de mutation.

Qui est cette « marquise de Lede » ? Anne Marie de Croÿ est née en 1706. Les Croÿ sont seigneurs de Crecques depuis le mariage en 1489 de Jean III de Croÿ, seigneur du Roeulx avec Jeanne, dame de Crésecque (« notre » Crecques) et de Clarques, entre autres lieux, seule fille de Jean IV de Crésecque. Contrairement à Mametz et Marthes, qui passent à plusieurs familles au cours des siècles, Crecques ne connaît pour seigneurs que les Crésecques, qui portent son nom, et les Croÿ.

Anne Marie de Croÿ a été mariée un demi-siècle plus tôt, fin 1722, à Jean François Nicolas Bette, marquis de Lede, près d'Alost, entre Bruxelles et Gand, grand d'Espagne de la première classe, un des grands capitaines flamands au service d'Espagne. Il avait une trentaine d'années de plus qu'elle. Combattant pour la couronne espagnole sur toutes les rives de la Méditerranée, il meurt en 1725. Un enfant est né de ce mariage, un fils, Emmanuel Ferdinand François, militaire comme son père, mort célibataire quelques mois avant sa mère. Le veuvage de la marquise de Lede ne dure pas moins de 67 ans jusqu'à son décès en 1792 à Paris, hôtel de Noirmoutier, propriété du prince de Condé rue de Grenelle, actuelle résidence du préfet de la région Île-de-France. Elle y vivait en colocation avec une autre veuve.

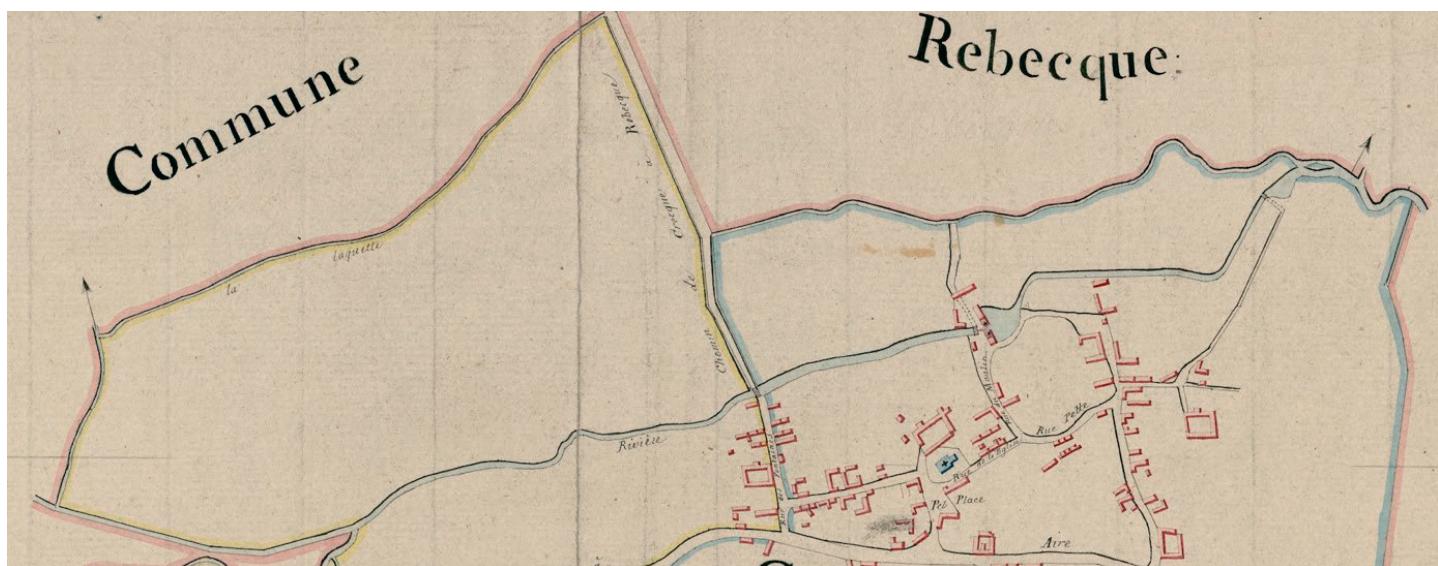
1. Si vous vous souvenez des leçons de Don Salluste/Louis de Funès à Blaze/Yves Montand dans *La folie des grandeurs*, vous vous rappellerez que les grands d'Espagne de première classe peuvent parler et écouter le roi la tête couverte !

Anne-Marie de Croÿ est la dernière dame de Crecques, les priviléges féodaux ayant été abolis dans la nuit du 4 au 5 août 1789. N'ayant jamais été présente physiquement sur place, elle est représentée, comme c'est le cas pour toutes les familles propriétaires, à plus forte raison pour les grands propriétaires, par un chargé d'affaires, ou intendant.

À la différence de la marquise pour Crecques, le comte de Merode a des attaches à Mametz et son château, où sa mère Marie Félix de Jauche Mastaing, héritière de lieux, est morte en 1762. Même s'il n'en fait pas sa résidence principale, il connaît le village et ses habitants. Et même à distance, le comte est un acteur de la vie du village jusqu'à sa séparation quelques années plus tard. Si le divorce n'existe pas encore (autorisé par la loi du 20 septembre 1792), la séparation de corps et biens en tient lieu. Il existe des archives en Belgique qui font réapparaître ces liens et revivre l'ancien château de Mametz et tous ses habitants. Je reviendrais peut-être dans les prochaines années sur ce sujet dans le bulletin. Nombreuses sont les personnes venues travailler au château et se sont mariées au village.

Mais revenons-en à nos moulins... Quelques années plus tard, le 27 janvier 1780, lorsque les Crecquois doivent donner la liste des propriétaires de biens dans le village pour un nouveau rôle d'imposition, la première personne citée est, « Madame la Marquise de Lede princesse de Croÿ, dame et seigneur dudit Crecque ». Juste après vient le comte de Merode, « seigneur de Mametz » pour « manoir amazé de maison », autrement dit maison enclose de haies. Le terme de manoir désigne un enclos, bâti ou pas, d'une maison, plus ou moins simple. Il n'a pas la signification qu'on lui donne aujourd'hui par extension, d'importante demeure, de caractère, souvent ancienne. Une maison donc et « deux moulins à l'eau, l'un à usage de moudre bled, et l'autre à battre huille », sur la même parcelle entourée d'habitations appartenant à Jean Honoré Broncquart, la veuve d'Hubert Mametz, Philippe Mametz et de prés appartenant à Guislain Crombecque et Jacques Brehon. On y arrive par le « chemin du moulin » et « la ruelle de la Motte ». Le meunier est Pierre Antoine Faucon.

Sur le plan du cadastre de la commune de Crecques, levé avant 1822 (autour de 1815 ?), on voit bien les lieux :



Plan cadastral, dit napoléonien, de Crecques, détail : le cours de la Lys à Crecques avec, outre le pont au bout de l'actuelle rue du Stade (ici « rue des fontaines »), le moulin © Archives départementales du Pas-de-Calais, 3P543/9.



Détail : le moulin de plus près, section A.

© Arch. dép. du Pas-de-Calais, 3P543/11

Pourquoi le comte de Merode a-t-il acheté le moulin de Crecques ? Très probablement pour des raisons économiques : c'est le bien du village qui rapporte le plus.

Son but n'est pas comme la noblesse des siècles précédents, d'accumuler les terres et donc les titres, mais de faire fructifier son argent de la manière la plus rationnelle possible.

D'une certaine manière, l'achat du bien le plus important de Crecques par le seigneur de Mametz et Marthes en 1774 préfigure l'union des trois communes presque cinquante ans plus tard.

1926 : IL Y A CENT ANS, ON COMPTAIT LES MAMETZIENS

Les recensements de population sont établis de manière régulière, tous les cinq ans à partir de 1836. Ils donnent lieu à des listes nominatives de population, qui ne sont plus obligatoires depuis 1954, et interdites par la commission nationale d'informatique et des libertés (CNIL) depuis 1982. Depuis 2004 les recensements ne sont plus généraux, mais réalisés par tranches annuelles, les communes étant recensées à tour de rôle.

Il y aura cent ans dans quelques mois, le 1^{er} avril 1926, le maire François Pruvost signait la liste nominative des Mametziens. On y retrouve un grand nombre de visages connus, de noms connus, la famille, celle des amis, quelques noms disparus. On pense aux souvenirs de Marie-Thérèse Delmaire, qui évoquait les Mametziens de cette époque maison par maison dans des bulletins communaux des années 1980 et 1990... Mametz comptait alors 1194 résidents, répartis en 297 maisons composées de 312 ménages. On dénombre 143 maisons et 584 habitants pour le chef-lieu, 87 maisons pour 331 habitants pour la section de Crecques et 67 maisons pour 279 habitants pour Marthes.

La population étrangère est limitée aux soldats des Corps Expéditionnaires Portugais et Britanniques envoyés pendant la Première guerre mondiale restés dans le village après mariage, José Maria Vital, Horace Bormes et Manuel Pereira, pour les Portugais, Henry Trussler, pour les Anglais, tous à Mametz. Un tailleur belge, Émile Porreye, est installé à Marthes. Si l'on s'en tient aux années de naissance inscrites (les généalogistes savent qu'elles sont parfois approximatives !), la doyenne du village est Alphonsine Scat, veuve Herlen, de Mametz, née en 1834. La plus vieille crecquoise recensée est Marie Quinbetz, une tante du couple Constant Faucon-Maria Legrand, née en 1839. Les doyens de Marthes, Florent Delvart et Zacharie Masset, sont nés en 1844.

Travaux



RD 130 - Rue de la plaine

Les travaux de la « rue de la plaine » sont enfin achevés (il reste néanmoins quelques réserves à lever, les recollements à finaliser et le marché à solder...).

En 2025, l'entreprise Ducrocq TP a réalisé la signalisation horizontale (passage piéton avec la pose de plots routiers solaire LED, plancher d'alerte et plateau surélevé en résine ocre) et posé la signalisation verticale.

Les agents communaux ont réalisé les engazonnements, les plantations ainsi que le chemin piétonnier reliant MAMETZ Centre avec l'aide du service travaux de la CAPSO.

Merci à toute l'équipe.

Je tiens également à rappeler que les aménagements sont sensés apporter plus de sécurité à chacun, qu'il est primordial de respecter « le code de la route » et surtout les limitations de vitesse !





Mur cimetières - juin 2025 (Marthes), septembre à novembre 2025 (Crecques)

La municipalité a mandaté l'Association Promotion et Reconnaissance par le Travail (A.P.R.T.) pour réparer une partie du mur périphérique du cimetière de MARTHES qui s'était effondré et pour reconstruire en totalité le mur mitoyen du cimetière de CRECQUES qui menaçait de s'écrouler.

Les travaux ont été réalisés en deux phases et ont duré quatre mois. Ils se sont achevés fin novembre 2025.

Je remercie toute l'équipe de l'A.P.R.T., les chefs d'équipe M. PIERRU et M. FIOLET pour la qualité du travail effectué.

Coût cimetière de MARTHES : 2 468€ H.T.

MARTHES

Coût cimetière de CRECQUES : 6 515€ H.T.

Avant



Après

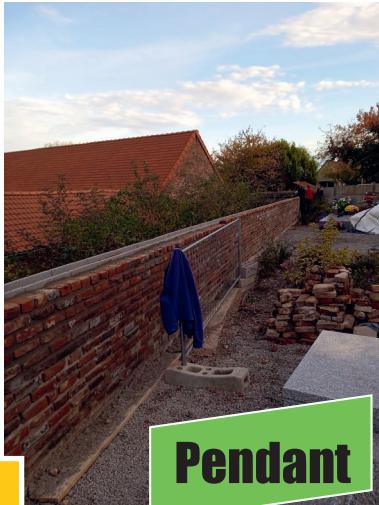


Avant



CRECQUES

Pendant



Après



Changement d'opérateur gaz - août 2025

ANTARGAZ a changé les deux citernes gaz alimentant les logements communaux de Crecques (ancien presbytère).

Ces travaux ont nécessité l'emploi d'une grue de levage imposante afin de passer au dessus de la toiture de l'habitation.

L'entreprise LEFEVRE ENERGIE a effectué les raccordements et la mise en service des chaudières.

Tous les logements communaux, les salles et l'école des tilleuls sont maintenant alimentés par Antargaz. Locataires et « commune » peuvent ainsi bénéficier des prix attractifs du nouveau prestataire (environ - 40%) et réaliser de substantielles économies.





Panneaux de basket au city stade de MARTHES - octobre 2025



La municipalité a remplacé les panneaux du city stade de MARTHES fortement dégradés par l'usure du temps.

Nous leur souhaitons « une longue vie ».

Coût : 862,00 € H.T.

1034,40 € T.T.C.



Stade André DELANNOY - novembre, décembre 2025

Les installations étaient classées en niveau T4 PN jusqu'au 17 juin 2024.

La commission régionale des terrains et installations sportives a confirmé ce classement en 2025 à condition de lever les réserves émises (pour la fin de l'année) à savoir :

- mettre la hauteur des buts en conformité (2,44 m sous barre transversale)
- supprimer les crochets métalliques de fixation du filet aux montants de but et les remplacer par des fixations en plastique
- compléter les parties manquantes de la main-courante.

Ces travaux, en cours de réalisation, par nos agents actuellement seront achevés pour fin décembre, date limite imposée par la ligue de football.

Coût : 3 300 € H.T. / 3 960 € T.T.C.





Entrée du Marais de CRECQUES - novembre 2025

Afin de faciliter l'accès des ensembles agricoles de plus en plus imposants, la municipalité a décidé de modifier l'entrée du marais de Crecques.

Nous avons élargi l'accès de 2,50 mètres linéaires en posant une canalisation de diamètre 1000 en béton dans le fossé et nous avons reculé la position de la barrière de 8,00 mètres ce qui facilite les manœuvres.

Toute cette zone a été renforcée de manière à supporter les charges lourdes.

Merci à l'équipe travaux de la CAPSO ainsi qu'au personnel communal pour le travail réalisé.

Coût : 5 000 € H.T. / 6 000 € T.T.C.



Ponton étang de Crecques - décembre 2024

La société de pêche « La truite Mametzienne » souhaitait poser un ponton autour de l'étang de Crecques afin que les personnes à mobilité réduite puissent s'adonner « confortablement » à leur loisir en toute sécurité.

M. MASCET, président, sollicita la municipalité qui a répondu favorablement à sa demande.

Le ponton, réalisé par nos agents communaux, fut poser en décembre 2024 à la satisfaction de tous.



Coût :

3 600 € H.T. / 4 320 € T.T.C.



Poubelles de tri sélectif à la Sauvagine - été 2025

La société de pêche « La truite Mametzienne » et la municipalité ont décidé de poser des poubelles « TRI SELECTIF » autour du plan d'eau de la Sauvagine et ses abords afin de recycler et réduire au maximum les déchets.

Ces poubelles « 3 flux » sont positionnées tous les 100 mètres environ et sont de 3 couleurs :

BLEU → papier, carton

VERT → verre

JAUNE → tous emballages et recyclage

« Fut Bleu » → déchets ménagés.

« La Sauvagine » est un lieu apprécié de tous, calme et sécurisé.

Espérons que ces équipements contribueront à améliorer la propreté du site.

Coût : 5 200 € H.T. / 6 240 € T.T.C.



Merci à l'association « La Truite Mametzienne » pour sa participation à hauteur de 2 500 €.

Une année se termine, un cycle s'achève...

Je remercie toute l'équipe technique, Laurent, Gaëtan, Angelo, Jimmy et Martin pour le travail qu'ils effectuent au service des mametziens et mametziennes.

Bonne fêtes de fin d'année,

Meilleurs vœux 2026.

Dominique MAËS

Adjoint au maire en charge des travaux

Environnement



Nettoyons la nature - 15 mars 2025



Merci à toute l'équipe présente pour « Nettoyons les Hauts de France » 2025 !

Encore – malheureusement – une grosse collecte de déchets que nos chers bénévoles ont retiré de notre beau village !

Sandy PAYEN

Conseiller délégué aux sports et à l'environnement

Hélène MITHIEUX

Adjointe à la jeunesse et à la culture



Randonnée et Troc Plantes 2025

Pour la 4ème année consécutive, l'Association des Fêtes a organisé, le dimanche 27 avril, un Troc Plantes et une randonnée familiale et culturelle.

Pour profiter de cet espace naturel inauguré le 28 septembre 2024, le départ était donné du Parc du Bicentenaire.

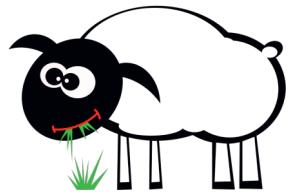
Le Troc Plantes a vécu un nouveau et dernier essai par manque de participants. Par contre, les marcheurs ont apprécié les deux circuits proposés ainsi que le quizz.



Cette année, la halte se faisait « chez Tonton » pour rencontrer le nouveau propriétaire : Benjamin Roussel. Nous le remercions pour son accueil

Hélène MITHIEUX, adjointe à la culture

Marie-Line TALLEUX, adjointe aux fêtes

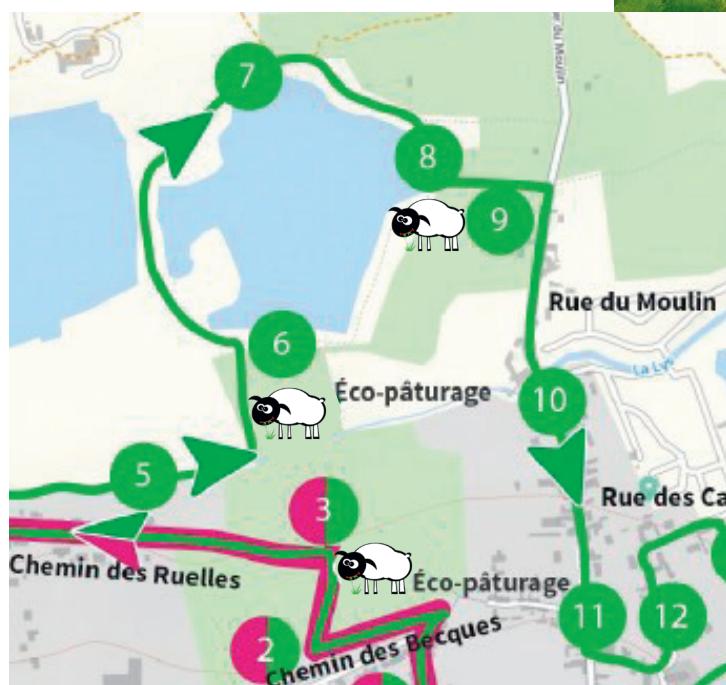


En 2025, trois agneaux ont vu le jour dans les enclos mametziens !

La présence de sites d'éco-pâturages sur notre territoire est à l'initiative de la Commission Environnement : un partenariat avec le moutonnier, Monsieur Thierry DARQUES, a permis d'accueillir chaque année une vingtaine de moutons, ceci depuis le 15 juillet 2020, sur la période d'avril à octobre.

Réalisés et entretenus par les agents techniques communaux que nous remercions chaleureusement, trois enclos sont répartis sur des espaces « verts » entre le Chemin des Becques et les bords de l'Etang de la Sauvagine. La commune a bénéficié d'une subvention du FIEET (Fonds d'Intervention sur les Enjeux Écologiques Territoriaux) qui a contribué, à hauteur de 80%, à l'achat des fournitures (poteaux en bois, grillages, etc.).

Les parcours de randonnées proposés régulièrement au public vont à la rencontre de ces sites « faune et flore », pour le plus grand plaisir de tous !



Sandy PAYEN
Conseiller délégué à l'environnement et aux sports

Dominique MAËS, adjoint aux travaux

Hélène MITHIEUX, adjointe à la culture



NOUVEAU : installation de composteurs partagés

Le premier composteur partagé – également appelé **collecteur organique** – a été installé **place du Rietz à Marthes le 22 octobre dernier**.

Pour accompagner sa mise en service, deux permanences ont eu lieu, le **22 octobre** sur le site puis le **17 décembre** en mairie, permettant aux habitants de Marthes souhaitant accéder au composteur de **signer la charte d'utilisation avec la CAPSO et d'obtenir une clef**.

Ce dispositif vise à encourager le tri des biodéchets et à offrir une solution pratique, locale et collective pour les habitants.

Dans la continuité de cette démarche, **deux autres composteurs partagés seront installés courant 2026**, l'un à **Crecques**, l'autre à **Mametz**.

La commune remercie les habitants pour leur engagement dans cette action écologique et solidaire.



Laurence FENES LALOY
Maire



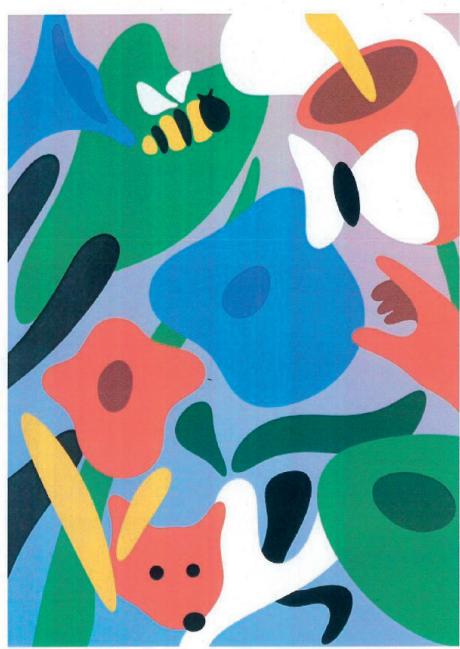
Bouquet d'Or
avec les félicitations du jury
Catégorie de 1 001 à 5 000 habitants

Mametz

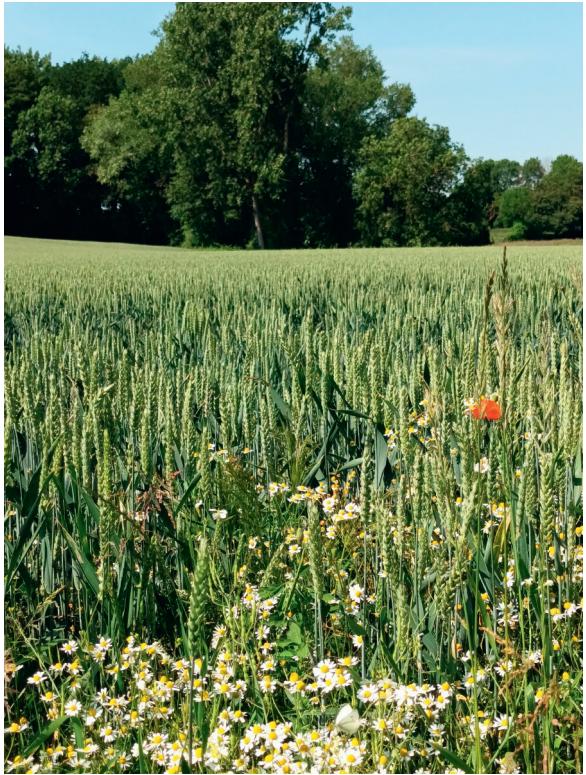
Philippe DUQUESNOY
Président de Pas-de-Calais Tourisme



Jean-Claude LEROY
Président du Département



Bouquet d'Or avec les félicitations



Je tiens à féliciter et à remercier Monsieur Sandy PAYEN, les agents communaux, les membres de la Commission Environnement pour leur engagement dans le concours des **Villes et Villages Fleuris**, puisque le jury 2025 a accordé à Mametz le Bouquet d'Or avec ses Félicitations !

Laurence FENES LALOY
Maire

PROJET : INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

La commune projette une installation photovoltaïque sur le principe de l'autoconsommation collective.

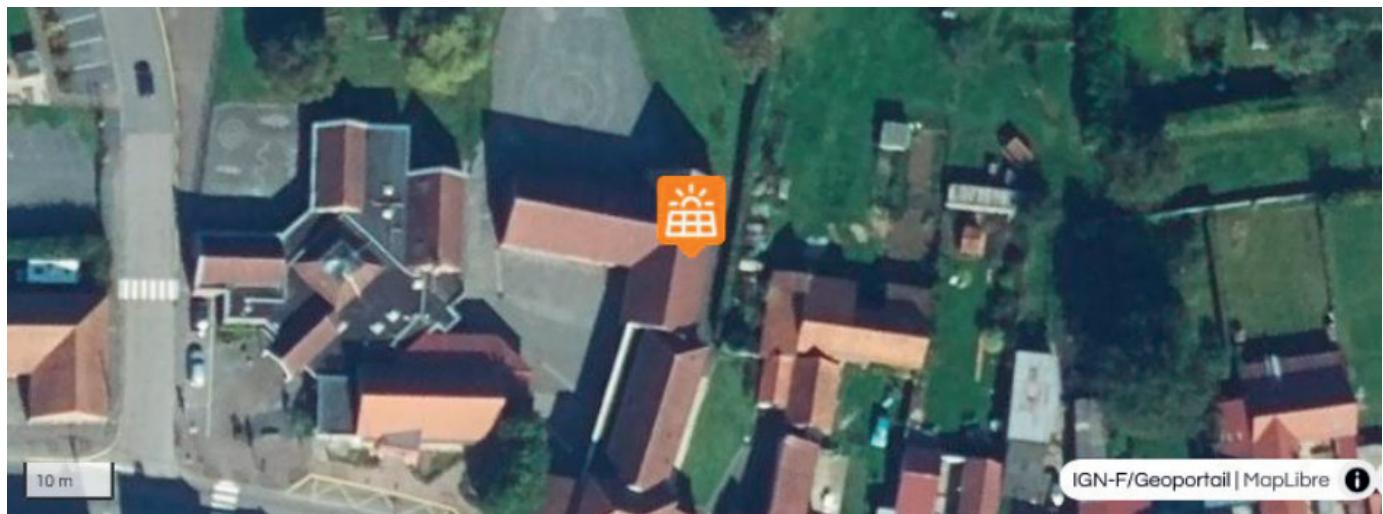
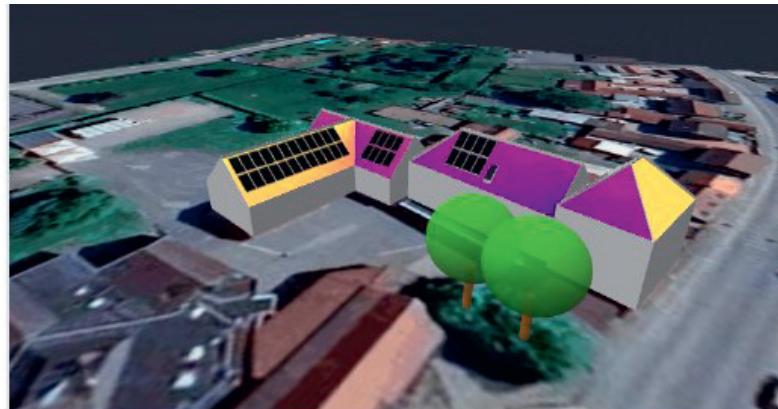
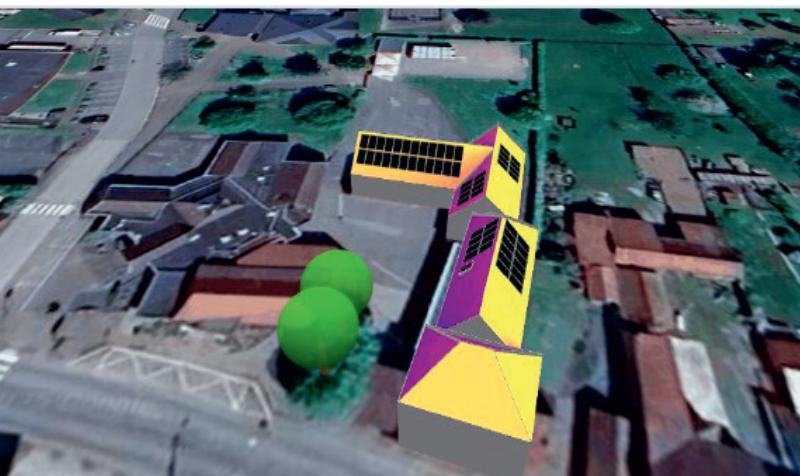
Celle-ci permet de considérer que la production faite sur un seul bâtiment bénéficie à l'ensemble des bâtiments communaux dans un périmètre donné (seul le stade André Delannoy n'est pas dans le périmètre autorisé).

En fonction des consommations des différents bâtiments communaux, un dimensionnement d'installation à 31 kWc sur notre école nous a semblé être le plus adapté à nos besoins pour optimiser le taux d'autoconsommation et le temps de retour sur investissement. Cette puissance, en optimisant les orientations selon les toitures (Sud, Est et Ouest) permet d'atteindre 75% d'autoconsommation de la production pour 25% de production de nos besoins.

L'investissement pour une telle installation sera de l'ordre de 48 000€ ; des subventions sont espérées de la CAPSO, du département et du fond LEADER ; nous pouvons espérer un retour sur investissement inférieur à 3 ans.

► Délai de mise en service : été 2026.

Implantation prévue des panneaux sur les toitures de l'école élémentaire



L'école maternelle, inaugurée en septembre 1989, souffre d'une **isolation** et d'un **étanchéité** de toiture insuffisante. Le conseil municipal a souhaité y remédier en effectuant des travaux de rénovation thermique et d'assainissement.

Plusieurs **modifications importantes** vont être apportées : *remplacement de la toiture terrasse comprenant les skydômes, de l'ensemble des menuiseries extérieures et de l'entrée*.

► Travaux envisagés :

- Déposes, démolitions, reprise charpente ponctuelle
- Isolation, étanchéité de toiture, couverture tuiles, modification rotonde
- Menuiseries extérieures
- Ossature et bardage entrée
- Ventilation double flux
- Electricité

Estimation des travaux :508 720 € H.T.
 Architecte Envergure :49 500 € H.T.
 Coordinateur SPS :2 000 €
 Peinture & Divers :22 000 €
 soit une **opération** avoisinant les **580 000 € H.T.**

Ce **projet** devrait être **subventionné** à hauteur d'environ **50 %** soit un **reste à charge** communal **inférieur à 300 000 €**.

Délai : Septembre 2026



► Les **menuiseries** de l'entrée sont en bois laqué gris chaud foncé ; cela permet de donner une touche de modernité à l'entrée.

DE L'ÉCOLE MATERNELLE

obsolete avec quelques « courants d'air » aux menuiseries auxquels le conseil
thermique.

*et la toiture du patio par une toiture terrasse surélevée, de l'ensemble de la
et modification de la façade « entrée ».*



► La nouvelle entrée consistera au remplacement de la toiture en tuiles par une toiture terrasse avec un auvent qui se prolongera également sur l'entrée du bureau du directeur.

et du bureau de la direction seront remplacées par des menuiseries aluminium et mettra également de requalifier l'espace d'accueil avec un affichage intégré.

Départ en retraite de Madame Nadine BULTEL

À l'occasion du pot de fin d'année réunissant l'ensemble des agents communaux, la municipalité a souhaité marquer un moment important de la vie de la collectivité : le départ en retraite de Madame Nadine BULTEL, adjointe administrative territoriale.

Pour cette étape marquante de sa vie professionnelle, Nadine Bultel était entourée non seulement de ses collègues, mais également de ses enfants et de ses petits-enfants, invités à se joindre à ce moment convivial et chargé d'émotion.

Après un parcours professionnel riche et varié, débuté dans le secteur bancaire, puis marqué par une période consacrée à sa famille, Nadine Bultel a exercé différentes activités, notamment dans le commerce et la grande distribution, avant de rejoindre la commune en 2010. D'abord recrutée en contrat aidé, elle a ensuite été titularisée et a poursuivi sa carrière au sein de la collectivité jusqu'au 9^e échelon du grade d'adjointe administrative territoriale.

Tout au long de ses années de service, elle a fait preuve de sérieux, de rigueur et de disponibilité, notamment dans ses fonctions de régisseuse de recettes de la cantine et des services périscolaires, contribuant ainsi au bon fonctionnement des services municipaux.

À cette occasion j'ai également tenu à féliciter l'ensemble des agents communaux pour leur engagement, leur professionnalisme et leur disponibilité tout au long de l'année écoulée.

La municipalité adresse à Nadine Bultel ses remerciements les plus sincères et lui souhaite une retraite heureuse et bien méritée, qu'elle pourra désormais consacrer pleinement à sa famille et à son amour inconditionnel pour ses petits-enfants, notamment à travers la couture, la broderie et de nombreuses créations faites avec soin et affection.



Laurence FENES LALOY
Maire

Commémorations



19 mars, 8 mai et 11 novembre

Le 19 mars 1962 (fin de la guerre d'Algérie), le 8 mai (fin de la seconde guerre mondiale en Europe) et le 11 novembre (Signature de l'Armistice de 1918) nous rappellent l'**importance du devoir de mémoire**.

Merci aux parents et aux enfants venus nombreux ce 11 novembre pour honorer ensemble celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.



Laurence FENES LALOY

Maire



Manifestations



Médailles du Travail : *un hommage mérité aux parcours exemplaires*

La commune de **Mametz** a eu le plaisir d'accueillir la traditionnelle **cérémonie de remise des Médailles du Travail**, un moment fort de reconnaissance et de partage.

Entourée des élus municipaux, j'ai tenu à saluer « des parcours professionnels exemplaires, des femmes et des hommes qui, par leur engagement, leur persévérance et leur savoir-faire, contribuent au dynamisme de leur entreprise et au rayonnement de notre territoire. »

Au nom de la **Ministre du Travail, Astrid PANOSYAN-BOUVET**, et en mon nom, j'ai adressé mes **plus sincères félicitations** à l'ensemble des récipiendaires.

Argent	Madame Viridiana PONCHE, Messieurs Joël BIER, Cédric BULTEL, Jérôme QUETU
Vermeil	Monsieur Joël BIER
Or	Messieurs Joël BIER, Hervé DANEL, Jean-Michel DEFOSSE, Pascal WATEL
Grand Or	Messieurs Joël BIER, Olivier DARQUES, Philippe LINSMEIER

Remettre une médaille du travail, c'est bien plus que reconnaître des années de service : c'est rendre **hommage à un engagement quotidien**, souvent discret mais toujours essentiel, et valoriser les talents individuels qui participent à la réussite collective.

La municipalité tient à **remercier chaleureusement** de leur présence : **Madame Françoise VASSEUR** et **Monsieur Bertrand PETIT**, conseillers départementaux pour leur participation et leurs mots d'encouragement à l'attention des médaillés.

Encore toutes nos félicitations à celles et ceux qui, par leur dévouement et leur professionnalisme, contribuent chaque jour à faire vivre les valeurs du travail et du service.

Laurence FENES LALOY

Maire



Fêtes



Noël 2024



Le 18 décembre 2024 ont eu lieu les festivités de Noël pour les enfants de l'école des Tilleuls organisées par l'Association des Fêtes de Mametz.

Le traditionnel repas servi par les employées communales et les élus, fut suivi du spectacle « **Enquête chez le Père Noël** ». En compagnie du lutin Trifouille, les écoliers se sont mobilisés pour résoudre des énigmes afin de retrouver le Père Noël disparu !

Pour clôturer cet après-midi, chaque élève eut la joie de recevoir des mains du Père Noël (le vrai !) un sachet surprise garni de friandises provenant des commerces environnants (La boulangerie VIEILLARD, la supérette VIVAL et le marchand de Bonbons & Chocolat Maxime Morel sur le marché d'Aire-sur-la-Lys).



Marie-Line TALLEUX
Adjointe aux fêtes et aux associations

Hélène MITHIEUX
Adjointe à la culture

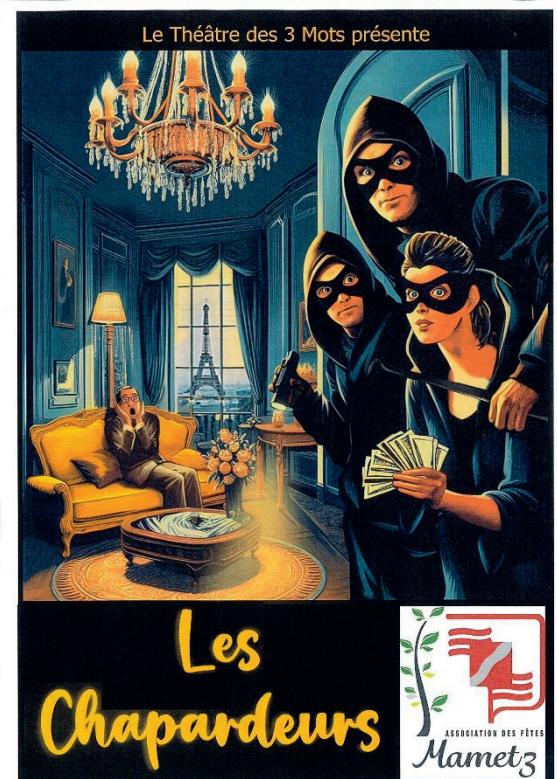


Théâtre au profit du C.C.A.S. en février 2025

Encore une soirée chaleureuse avec un public nombreux !

La troupe « **les 3 mots** » de Bourbourg nous a présenté « **Les chapardeurs** » ou comment une famille de voleurs tente de vider un immeuble entier dans un quartier riche... dans lequel habite le commissaire de police... Cette comédie drôle et subtile, riche de multiples répliques à double sens, a beaucoup amusé le public !

Rendez-vous le samedi 7 février 2026 pour la prochaine représentation toujours au profit du C.C.A.S., avec le retour de la troupe « Les 3Z » pour « Chasse en enfer » !



Marie-Line TALLEUX

Adjointe au maire chargée des Fêtes, des Cérémonies et des Associations





Chasse aux œufs

Malgré une petite pluie froide, les bambins et leurs parents étaient au rendez-vous pour partir à la chasse aux œufs cachés sur le site de la Sauvagine.

Toujours autant de frénésie pour la recherche des six œufs d'OR, récompensée par un gros sujet en chocolat !

Les enfants heureux sont repartis, chacun avec leur petit sachet de friandises offert par l'Association des Fêtes.



Marie-Line TALLEUX
Adjointe au maire chargée des Fêtes,
des Cérémonies et des Associations



La grande brocante du 8 juin 2025

La traditionnelle brocante organisée par l'Association des Fêtes s'est déroulée sous un soleil radieux avec la participation d'un grand nombre d'exposants installés sur 3 kilomètres soit 500 emplacements !

Cette année, une friterie a proposé des repas et nos bénévoles ont accueilli les visiteurs au bar.

Ce fût une belle journée pour tous !



Marie-Line TALLEUX

Adjointe au maire chargée des Fêtes,
des Cérémonies et des Associations



Feu d'artifice et concerts gratuits du 13 juillet 2025

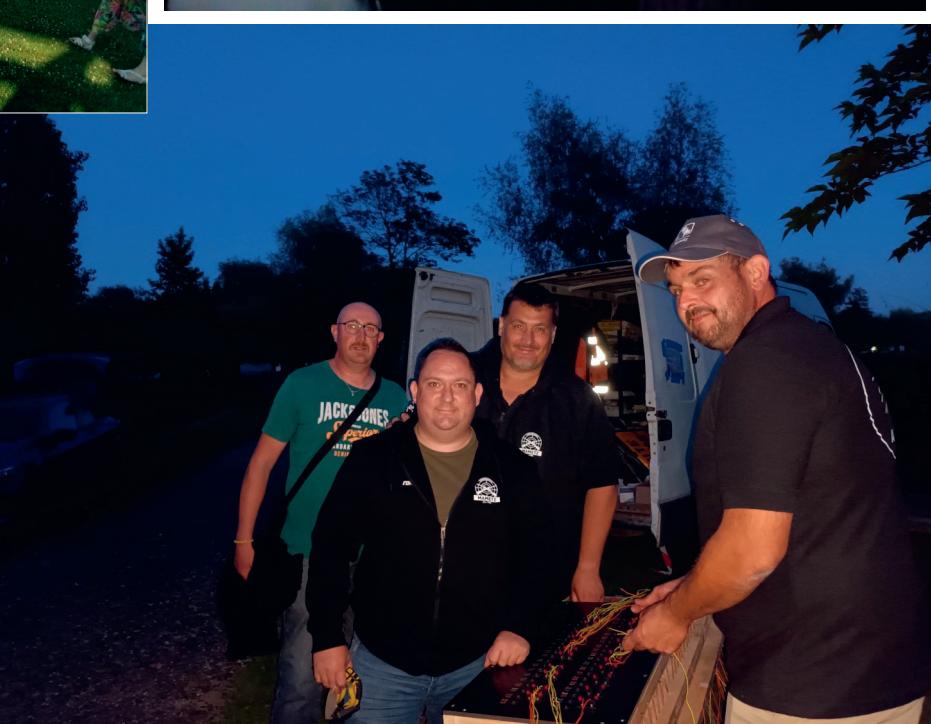
Depuis quelques années, l'Association des Fêtes a créé cette nouvelle version des festivités du 13 juillet sur le site naturel de CRECQUES qui regroupe le stade communal de foot et l'étang de pêche : « concerts gratuits, petite restauration et feu d'artifice musical sur l'étang ».

L'équipe est ravie de constater que « la mayonnaise a bien pris » !

Le bouche à oreille fonctionne et des curieux viennent des alentours et même du Nord, ce qui profite également aux commerces et campings locaux.

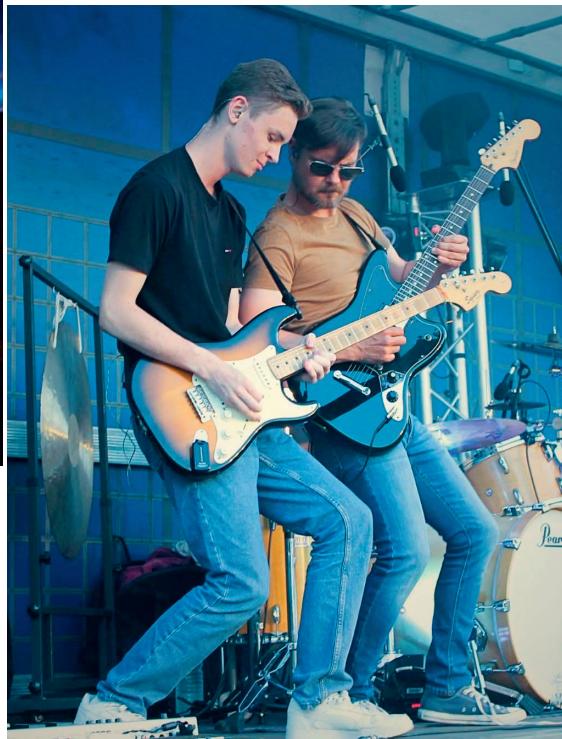
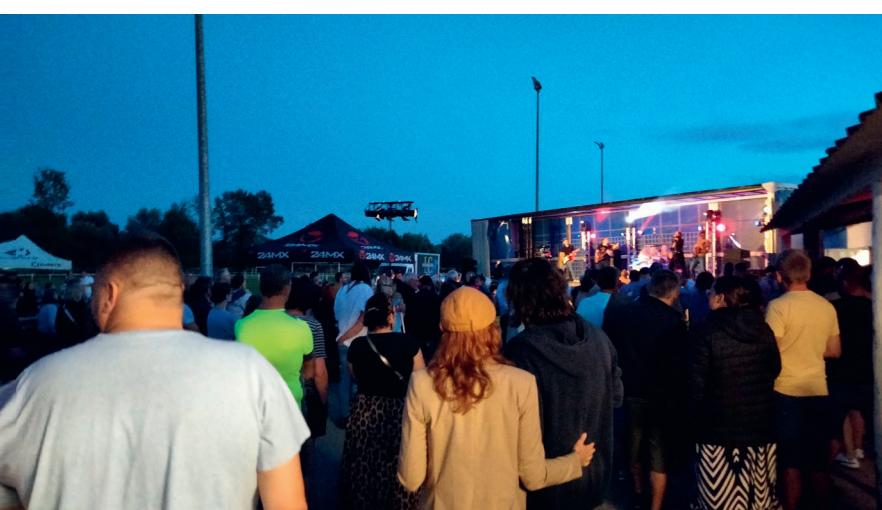
Le public a apprécié les prestations du guitariste « Gratt' Tibouts ! » et du groupe « Redline ».

Un remerciement particulier aux associations « La Truite Mametzienne » et « ESMR » (Entente Sportive Mametz Rebecques) qui ont été d'une grande aide pour l'installation de l'infrastructure et la surveillance du site.



A
G
E
N
D
A





Marie-Line TALLEUX
Adjointe aux fêtes et aux associations



Marché artisanal nocturne 1er août 2025

Créé il y a trois ans, il est devenu un incontournable pour les artisans satisfaits de l'accueil local pour faire connaître et vendre leurs produits.

Un petit air de vacances ce vendredi soir 1er août pour clôturer la semaine et découvrir, dans la convivialité, des nouveautés et des produits du terroir. Les artisans ont été enchantés de l'accueil, de l'organisation et du nombre important de visiteurs et souhaitent vivement revenir l'an prochain !

Suite à la tombola, les heureuses gagnantes du panier garni offert par les artisans sont Delphine Blondel et Ophélie Fournier.

Marie-Line TALLEUX, adjointe aux fêtes et aux associations
Hélène MITHIEUX, adjointe à la jeunesse et à la culture





Ducasse du 14 septembre 2025



Chez nous, la rentrée des classes rime avec ducasse annuelle de Mametz et son cochon grillé.

Pour ouvrir les festivités, à l'occasion de son anniversaire, l'association Mametz Gym' Form a organisé un circuit de randonnée « spécial 30 ans » !

La menace de tempête nous a empêché de monter les tonnelles sous lesquelles était prévue, à l'heure de l'apéritif, l'animation de Théo. Nous souhaitions, cette année, présenter un style musical différent ; pour cela, nous avons invité ce jeune musicien issu du Conservatoire de Saint-Omer qui a présenté un programme de jazz, blues et soul.

Bien à l'abri, 200 convives ont apprécié le cochon de Thierry TRISTAN.

Comme il est de coutume, les enfants de l'école primaire et les adolescents du village ont reçu des places de manège offertes par l'Association des Fêtes.



Marie-Line TALLEUX

Adjointe au maire chargée des Fêtes,
des Cérémonies et des Associations



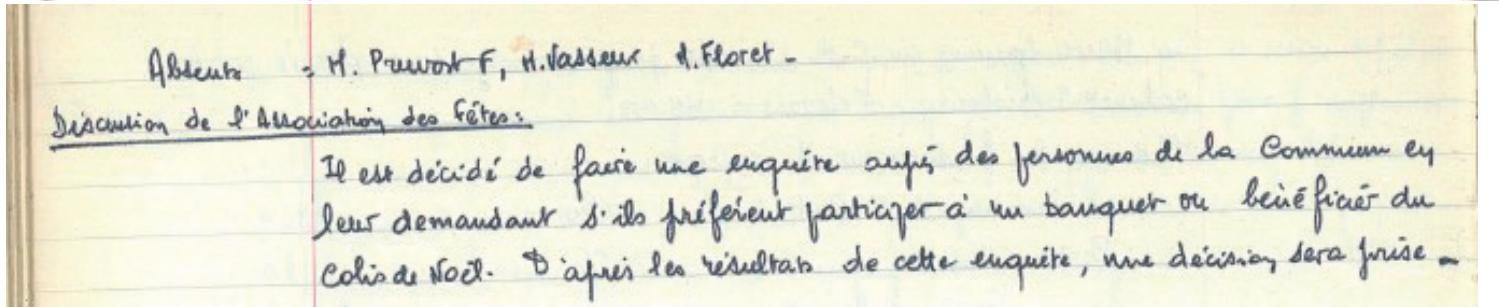
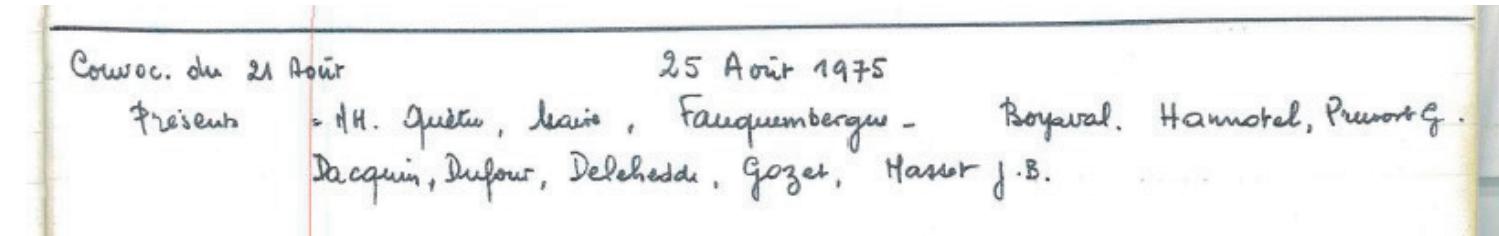
50ème repas des aînés : une belle histoire de fidélité et de convivialité

C'est avec une grande joie que nous nous sommes retrouvés le 19 octobre pour célébrer non pas mon anniversaire (même si certains y ont pensé !), mais la **50^e du Repas des Aînés**.

Un chiffre rond, symbole d'une **belle tradition Mametzienne** née il y a un demi-siècle, sous le mandat de **Monsieur Jean-Pierre QUÉTU**.

Tout a commencé le **25 août 1975**, lors d'une réunion du comité des fêtes. Ce jour-là, une question fut posée aux habitants : « *Banquet ou colis ?* »

Nos anciens, déjà pleins de sagesse et d'équilibre, ont répondu : *les deux !* Résultat : cinquante ans plus tard, Mametz perpétue toujours ce double plaisir du **repas partagé ou d'un colis de fin d'année**. Quand Mametz décide... Mametz garde !



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal - Séance du 25 août 1975

À l'époque, le banquet se tenait dans la **salle Charlet**, jusqu'en **1999**, sous les mandats de **Monsieur Jean-Pierre QUÉTU** puis de **Monsieur Charles DELATTRE**.

Chaque maire, au fil des ans, y a apporté **sa touche personnelle** :

- **Monsieur Jean-Pierre QUÉTU**, avec l'incontournable *Vivat Flamand*, toujours présent 50 ans après ;
- **Monsieur Charles DELATTRE** a inauguré la **salle du Millénaire**, lieu emblématique où nous partageons encore aujourd'hui ce moment de convivialité ;
- **Monsieur Jacques DELMAIRE**, notre crooner local qui fait vibrer la salle du Millénaire avec sa voix puissante et ses reprises d'Elvis, est devenu l'un des incontournables de ce rendez-vous ;
- et moi-même, avec une attention particulière que j'attache à la décoration, réalisée avec l'aide précieuse du Conseil municipal.

Cette 50^e fut un **moment d'émotion et de partage**, réunissant **166 convives** autour d'un excellent repas, dans une ambiance chaleureuse et festive.



Trois maires (Dominique LEBRUN-VANDEWALLE absent pour raison de santé) à l'unisson pour **souffler les bougies d'un demi-siècle de souvenirs** : un symbole fort de continuité et d'attachement à nos aînés.

Je remercie sincèrement **tous les participants**, les bénévoles, le conseil municipal, le Centre Communal d'Action Social, et tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent chaque année à faire vivre cet événement.

Fidèles à la tradition, nos aînés ont d'ores et déjà réservé la date du prochain repas de 2026, impatients de se retrouver pour un nouveau moment de partage et de convivialité.

Cette année, le thème du repas était « Le Moulin Rouge », qui a inspiré une ambiance haute en couleur, pleine de gaieté et d'élégance.

Et pour la cinquième année consécutive, nos doyens de la salle ont été :

Madame Thérèse HORNAIN et Monsieur Abel GOZET,

chaleureusement applaudis par l'ensemble des convives.



Laurence FENES LALOY
Maire



Article de l'Echo de la Lys du 1er repas des aînés le 26 octobre 1975



L'atelier des lutins



En 2025, la joyeuse équipe des Lutins de Mametz a pris du service avant l'heure ... dès octobre, elle s'est mise à l'œuvre pour réaliser un magnifique Moulin à vent, qui a été présenté lors du repas des aînés. Il a également trôné parmi les décorations de Noël devant la salle du Millenium au mois de décembre.

Les Lutins du mandat 2020-2026 auront été heureux de se réunir dans la joie et la bonne humeur, afin de créer et installer toutes les belles décos que vous aurez pu admirer dans Crecques, Mametz et Marthes ces 6 dernières années. Ils espèrent que cet « élan féérique » se perpétuera dans les années à venir.

Un grand merci à tous les Lutins dont Brigitte, Tybalt, Sarah, Julien, Marie-Line, Dominique, Jean-Louis, Guy, Marie-Françoise, Bernard, Corinne, Philippe, Catherine, Sandy et Hélène, qui ont « planté le décor » en 2025 !



Sandy PAYEN,
Conseiller délégué à l'environnement,
aux sports et « Grand Gourou des Lutins »
Hélène MITHIEUX,
Adjointe à la culture et à la jeunesse



REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES !



Le Bureau de **l'Association des Fêtes** est fier d'avoir fait évoluer les fêtes avec l'aide de ses membres bénévoles :

- La **Grande Brocante** dont les bénéfices nous permettent d'organiser les animations du village pour toute l'année.
- Le « **13 Juillet** » avec son Feu d'Artifice Musical et ses concerts gratuits sur un superbe site naturel de notre village.
- **La création du Marché Nocturne Artisanal** qui anime avec un grand succès MAMETZ, pendant l'été (surtout pour tous ceux qui ne partent pas en vacances).
- **la traditionnelle Ducasse de septembre** qui annonce la fin des vacances avec son cochon grillé et ses manèges (auto-tamponneuses, petit manège et sa suite).
- Vous pouvez retrouver les petits manèges **au Geai de MAMETZ** (près de la Maison des Associations) et **au Geai de MARTHES**.
- **les pièces de théâtre**, proposées par **des troupes locales**, qui ont de plus en plus de succès et toujours au profit du C.C.A.S. !
- **les décorations de Noël** réparties dans tout le village. Encore merci Sandy & ses lutins !
- Les différents **spectacles interactifs** et leurs friandises proposés aux jeunes de l'école des Tilleuls à l'occasion de **l'Arbre de Noël**.
- Et n'oublions pas **les 3 jours de fête à l'occasion du BICENTAIRE (1822-2022)** qui resteront dans nos mémoires.

Un très grand « MERCI » à TOUS CEUX qui nous soutiennent depuis plusieurs années et à notre photographe Viviane LAMBERT !

Marie-Line TALLEUX
Présidente et
Les membres du Bureau



Associations



« Le temps retrouvé »

Les membres du bureau et tous les adhérents se joignent à nous pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2026.

Aujourd’hui notre club « le temps retrouvé » compte 190 adhérents dont 70 se retrouvent tous les lundis après-midi de 14h30 à 17h30 pour les cartes, jeux de société, scrabble, triominos, tricot, crochet toujours dans une bonne ambiance et simplicité.



Des sorties sont programmées pour les adhérents et non-adhérents.

Cette année nous avons fait les sorties de Rinxent (théâtre), Rinxent St Valentin, Roberto Alagna, l’Orphéon, St Joseph Village, thé dansant, repas club à la guinguette, Puy du Fou, etc. Nos manifestations ont toutes connues un immense succès comme le loto, notre traditionnel goûter de Noël et mini réveillon avec spectacle en décembre.

Pour 2026, nous proposons :

- *Le 14 février : la St Valentin à Rinxent,*
- *Le 22 février : l’Orphéon,*
- *Le 7 mars : concours de cartes,*
- *Le 20 mars : Cabaret de Licques,*
- *Le 17 mai : thé dansant,*
- *En juin : le zoo de Beauval,*
- *Le dimanche 21 juin: notre traditionnel repas de fin d’année.*

Je tiens à remercier Madame le Maire et son conseil municipal pour la mise à disposition de la salle du Millénium.

Mametzien et Mametzienne, si vous désirez nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons parmi nous.

Bernadette LAFITTE
Présidente



Entente Sportive MAMETZ REBECQUES

Le club compte 282 licenciés, un record historique.



BABY FOOT



U6/U7



U8



U9



U10/U11



U12/U13A



U12/U13B



U14/U15



U17



SENIORS A



SENIORS B



SENIORS C



SENIORS FEMININE



Loto avec la visite de notre Roger national



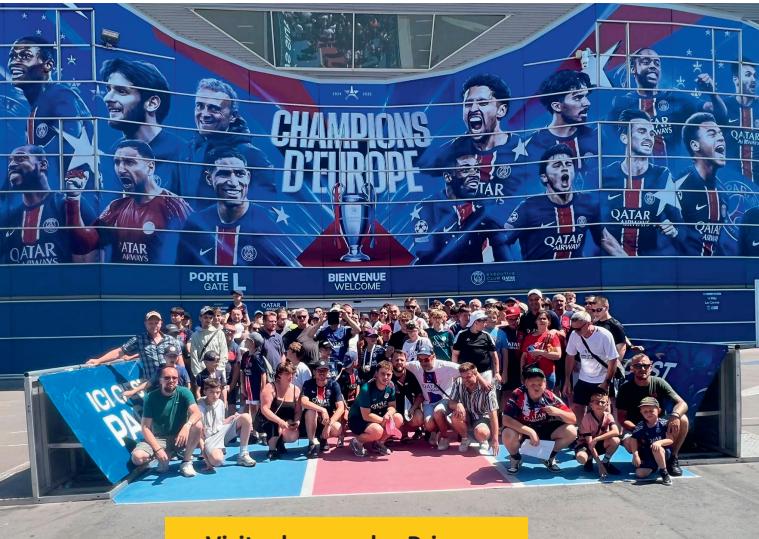
5 bus direction Dunkerque PSG



3 bus direction stade de France pour France/Croatie



1 bus direction Nantes pour supporter nos Lensois



Visite du parc des Princes



Anciens de Lens vs Vétérans de Mametz

Tournoi de sixte Julien ZOBEL



Soirée Halloween



2025 terminée, encore une année exceptionnelle, tant sur l'entretien des sites et du domaine piscicole public par de nombreux bénévoles.

La délivrance de plus de 900 cartes de pêche étang rivière fait de l'association de pêche la plus importante au niveau rural.

A noter une forte progression des jeunes, résultat de la politique menée depuis de nombreuses années.

Les repeuplements en étangs :

- 1200 kg de carpes miroir de 3 à 5 kg
- 300 kg de carpes de 1 à 3 kg
- 200 kg de gardons.

Rivière : 8 repeuplements de 7 kg avec une journée grosse truite.

Grand merci aux gardes et bénévoles, à la municipalité de Mametz, Rebécques, Aire-sur-la-Lys pour le nouveau pont de Glomenghem suite au courrier du président Masclet.

Merci à Graffiti et Zigapêche à Aire-sur-la-Lys pour la vente des cartes de pêche, au Camping du Lac, à Jérôme avec qui nous travaillons main dans la main.

Le printemps verra de nouvelles élections sous l'égide de la D.D.T.M.

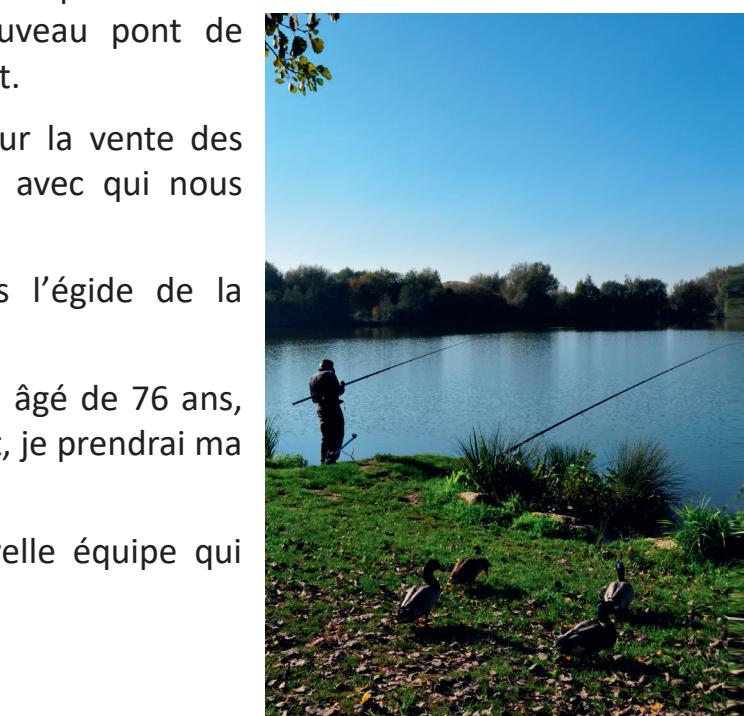
Entré en 1971, garde de 1976 à 1979, aujourd'hui âgé de 76 ans, après 9 mandats de 5 années en tant que président, je prendrai ma retraite.

Le temps est venu de laisser la place à la nouvelle équipe qui depuis plusieurs années fait ses preuves.

A vous toutes et tous,

Bonne année.

René MASCLÉT
Président





Nous faisons des parcours dans la région tous les dimanches matin et tous les mercredis (pour les retraités et certains actifs qui ne travaillent pas le mercredi matin), départ à 9 heures d'octobre à juin puis à 8h30 de juin à octobre sur la place devant le Bar-Brasserie « Chez Tonton ».

Nous faisons 3 heures de vélo pour une distance de 60 km en moyenne. Nous sommes moins de 10 à prendre le départ le dimanche et le mercredi, c'est un petit groupe qui sent bon l'amitié et la bonne humeur. Il y a des jeunes et des moins jeunes, notre doyen a plus de 80 ans... nous nous adaptons aux possibilités de chacun et si vous venez avec un vélo électrique, il n'y a pas de problème.

Chaque année en juin, nous faisons une sortie plus importante où nos épouses font une marche tandis que les époux font un parcours de 100 km (à peu près) et nous nous retrouvons tous ensemble pour un pique-nique le midi. En 2025 nous sommes restés pour le pique-nique à l'étang de la Sauvagine mais en vélo nous avons visité le Mont des Cats.

Venez nous rejoindre, vous pouvez nous accompagner sans licence à 2 balades, le club est assuré pour... Et vous verrez !

Une licence c'est 54,50€ et nous sommes affiliés à la FFvélo (EX FFCT).

Surtout n'hésitez pas à visiter notre site web :

<https://www.mametz62.fr/fr/as/1929930/283116/cyclo-club-mametz>

Et à nous écrire : cycloclubmametz@gmail.fr



Balade ensoleillée



Le Mont des Cats



Lille Hardelot





« ASSOCIATION DE COUTURE »

2026, ANNÉE ANNIVERSAIRE !

Cela fait maintenant 35 ans, que notre association de couture œuvre au sein de votre village.

En effet, cette association fut créée au début de l'année 1991 par une "figure" mamezienne, Mademoiselle Delmaire qui était à l'époque secrétaire de mairie.

Bien lui en pris, car nous fonctionnons toujours, pour le plus grand plaisir de nos adhérentes !!! 5 cours, plus de 40 adhérentes et... une liste d'attente. Un franc succès !!!

L'association est aujourd'hui dirigée par notre Présidente Marlène Baudelle, aidée en cela par Fabienne et Marie-Line trésorières et Laurence secrétaire.

Et, il ne faut surtout pas oublier Sylvie Desfontaines, notre monitrice, présente depuis la création de l'association.

Toutes nos félicitations et un grand merci à elle !!

Nos cours se déroulent le mercredi de 14 à 16 h et de 18 h 30 à 20 h 30 et le jeudi de 9 à 11 h, de 14 à 16 h et de 18 h 30 à 20 h 30. L'ambiance est "sympa" tout en étant studieuse et appliquée.

Nous voulons à nouveau remercier la municipalité pour son soutien indéfectible et les employés communaux pour leur aide !!

Au nom de toute l'association, nous vous souhaitons une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE à venir, pour vous et votre famille



ASSOCIATION DE COUTURE "UN PLUS POUR MAMETZ"

994 rue principale - 62120 MAMETZ

■ 07.88.41.10.58



Club Loisirs & détente

Vous aimez la couture, le tricot ou le patchwork ?
Et surtout partager un moment chaleureux,
plein de rires, de créativité... (et parfois... un fil qui s'échappe 😊)

Alors venez nous rejoindre tous les mardis autour d'une bonne tasse de café ! ☕

📍 Maison des Associations — Impasse du Tortillard (ancienne rue de la gare)
⌚ De 14h à 18h

📞 Infos & inscription : Zuina → 06 76 50 31 39

⭐ L'équipe :

⭐ Présidente : *Zuina Benhamouche*
⭐ Trésorière : *Liliane Huleux*
⭐ Secrétaire : *Marie-France Ots*



Relais Paroissial Sainte Anne



MESSES le dimanche

- ➔ **9h30 à Mametz** ou dans des communes avoisinantes
- ➔ **11h15 à Aire-sur-la Lys.**

(Voir la feuille distribuée chaque week-end lors des messes et celles affichées sur les portails des églises.



Curé de la paroisse :

abbé Gervais IBATA OKOMBI - 07.55.87.36.75
gervais.ibataokombi@arras.catholique.fr

Vicaire : Abbé Jean-Marie LELEU - 06.08.88.05.64

Les BAPTÈMES

- Baptême des bébés : Célébrés à Aire-sur-la Lys les 1er, 2^{ème} et 4^{ème} dimanches du mois. Sur demande, le baptême peut aussi être célébré au cours d'une messe dans l'une des églises de MAMETZ. Contacter le secrétariat paroissial au 03.21.39.04.52.
- Une autre démarche est à prévoir pour les enfants de 3 à 7 ans, contacter Mme PETIT au 06.52.72.50.76
- Toute personne, quel que soit son âge peut demander le baptême, la 1^{ère} communion ou la confirmation.

La préparation sera prise en charge par l'équipe du catéchuménat : Mme Marie-Françoise DEVIGNE 06.86.35.75.42 ; Mme Marie DESCAMPS 06.68.35.89.38

Les FUNÉRAILLES

Une équipe de chrétiens formés vous accompagne dans le deuil, dans la préparation et la célébration des funérailles.

Contacter le secrétariat paroissial (Tél 03.21.39.04.52) ainsi que M. Jean Pierre QUETU 03.21.39.02.76 ou Mme Marie-Thérèse BOURDREL 03.21.39.12.64

Le CATÉCHISME

à partir de 7 ans, que l'on soit baptisé ou non, valide ou non. Contacter :

Mme Brigitte RÉANT - 06.27.15.24.33

Mme Catherine PETIT - 06.52.72.50.76

Mme Marie-Françoise DEVIGNE - 06.86.35.75.42



Pour les MARIAGES

Contactez directement le secrétariat paroissial au 28, place des béguines à Aire-sur-la-Lys (Tél 03.21.39.04.52)

ACCUEIL ... ÉCOUTE ... INFORMATIONS ...

Maison Paroissiale

28 place des Béguines

03.21.39.04.52

62120 Aire-sur-la Lys

Réserve communale de sécurité civile

La réserve communale de sécurité civile a été créée en 2021 sous l'égide de la commune.

Elle est composée de 6 membres : pompiers actifs ou retraités.

Cette année ayant été particulièrement chaude et sèche, nous sommes **intervenus pour 62 nids de guêpes, 11 nids de frelons asiatiques et 1 nid de frelons européens.**

Nous sommes des bénévoles.

Nous ne pouvons pas intervenir immédiatement lors de vos appels. Nous devons, pour des raisons de sécurité, nous organiser afin de former obligatoirement une équipe de 2 personnes.

PETIT RAPPEL : Nous n'intervenons pas les jours de pluie ou de vent.

Avant de prendre contact en mairie au 03.21.39.07.05, notez bien la localisation exacte du nid tout en restant à une distance sécuritaire.

La période de destruction des nids va de mars à fin octobre, sachant que les guêpes et frelons meurent l'hiver, que les reines s'enterrent et ne reviennent jamais dans leur nid.

En cas de piqûre, il faut agir rapidement : mettre un glaçon pour diminuer la douleur et les gonflements.

Si vous ressentez des symptômes tels que difficultés respiratoires, gonflement du visage ou de la gorge, urticaire généralisée, vertiges ou perte de conscience, ces signes peuvent indiquer un choc anaphylactique nécessitant une intervention médicale d'urgence. Appelez immédiatement le 15.

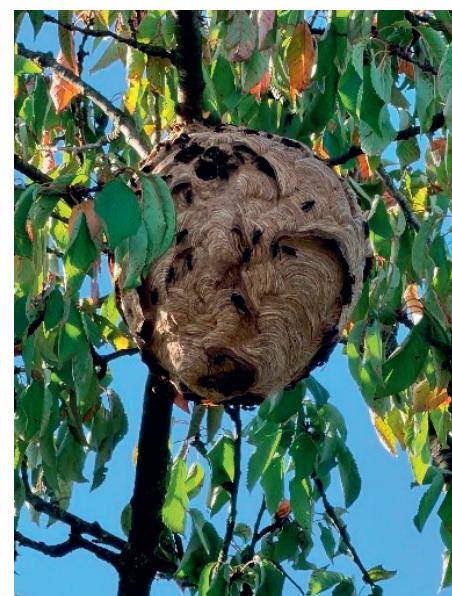
Lors de nos interventions, nous sommes équipés de seringues d'adrénaline afin de pouvoir intervenir rapidement en attendant les secours.

Philippe BULTEL

Conseiller municipal

Responsable de la réserve communale de sécurité civile

Responsable sécurité incendie, sécurité routière et défense armée



Nid de frelons AVANT



APRÈS destruction

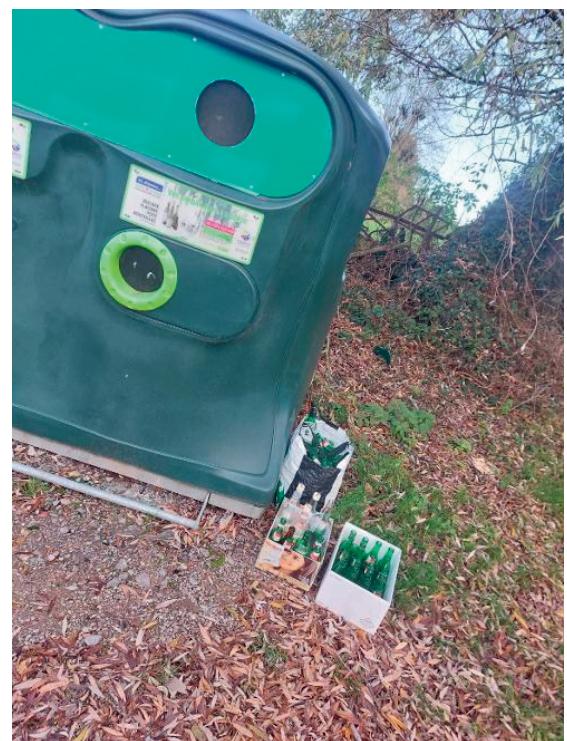
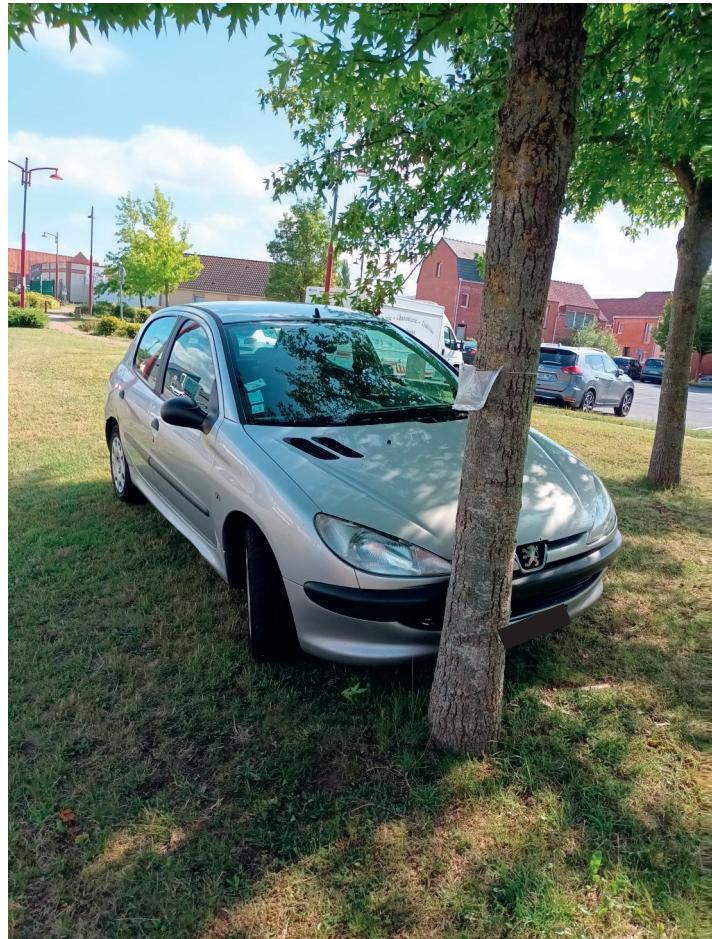


Nid de guêpes en terre

Incivilités



« Quand les vaches s'offrent une séance de balnéo. »



Commerces



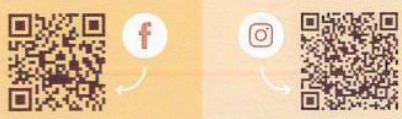
Nouveautés !



Louve couture

Retouches & confections
articles bébé et zéro déchet

Mametz
06 81 09 66 20
louve.couture73@gmail.com



AG ENTRETIEN ET SERVICES

Entretien, travaux ménagers,
Repassage
Courses
Aide administrative

PERSONNES ÂGÉES / PARTICULIERS / PROFESSIONNELS



06.28.45.85.51



Mes courses de proximité .com

**nouveau SITE WEB
CONNECTÉ ET ENCORE PLUS
PROCHE DE VOUS !**



Mes courses en ligne avec mes enseignes de proximité préférées !

SPAR Vival Casino Casino shop LE PETIT Casino Casino #BIO

Retrait magasin | Livraison à domicile

A compter du 1er janvier 2026,
votre magasin VIVAL
situé 1100 rue principale
vous propose le service drive
et la livraison à domicile de vos courses.

03.21.12.59.82



• NOUS RÉPARONS

vos stores, volets roulants et porte de garage à enroulement, quels que soient la marque ou le modèle.



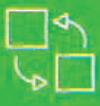
• NOUS MOTORISONS

vos volets et stores manuels pour passer à une installation électrique.



• NOUS MODERNISONS

vos volets et stores électriques.



• NOUS REMPLAÇONS

les moteurs, les lames ou les toiles de vos volets roulants et stores.



• NOUS CHANGEONS

votre matériel à neuf seulement si la réparation s'avère trop importante.



Contactez-moi pour trouver ensemble LA meilleure solution !

Olivier TAVERNE
Secteur St Omer - Aire sur la Lys
06 51 18 40 27
olivier.taverne@reparstores.com

Découvrez nos références et prestations sur www.reparstores.com

Répar'store
Je repar'store



► Ouverte :

**du lundi au vendredi 11h/12h et
14h/16h30, le samedi 10h15/11h45**

► Levée du courrier : **15h10 la semaine,
11h45 le samedi.**

* * * * *



Protégeons nos facteurs : pour des tournées sans ac'crocs !

Chères habitantes, chers habitants,

Chaque jour, les factrices et facteurs rendent service à notre commune en distribuant courrier et colis avec professionnalisme et bienveillance.

Leur passage est accueilli avec le sourire... et parfois quelques aboiements !

Pour que tout se passe en toute sérénité, nous pouvons tous agir à notre niveau.

Veillons ensemble à un quotidien plus sûr entre facteurs et compagnons à quatre pattes. Alors, pour des tournées sans ac'crocs, adoptons ensemble ces gestes simples :

- ✓ **Installer une boîte aux lettres** accessible depuis l'extérieur (et inaccessible pour le chien)
- ✓ **Vérifier que la sonnette ou** l'interphone fonctionne correctement
- ✓ **Vérifier, si votre chien est à** l'extérieur, que le portail est bien fermé
- ✓ **Tenir son chien à l'écart lors du** passage du facteur
- ✓ **L'isoler dans une pièce fermée en cas** de remise en main propre.

Ces petits gestes du quotidien contribuent à la sécurité de toutes et tous.

Merci pour votre vigilance et votre engagement à faire de notre commune un lieu accueillant et sûr pour celles et ceux qui nous rendent service chaque jour.

Votre facteur



A la Maison de la CAPSO de Thérouanne, les conseillers France SERVICES vous renseignent...

Emploi / insertion		
MIPE MAISON DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI Christophe LOUCHART 03.74.18.24.00	Accompagnement des jeunes de 16 à moins de 26 ans	Le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 Sur RDV
DEFI MOBILITE Rébecca DICQUE 03.21.12.32.81	Structure d'accompagnement à la mobilité des demandeurs d'emploi.	Le jeudi de 13h30 à 17h00 sur rdv
Petite enfance, famille		
RPE Relais Petite enfance Mme Yanyan MARTEL 06.88.03.25.99	Lieu d'information, d'échange et de partage destinés aux parents, futurs parents et aux assistantes maternelles.	Mardi de 14h00 à 17h00 pendant la période scolaire
Santé		
CPAM Visio 03.74.18.20.04	Entretien en visio conférence avec un conseiller de la Caisse primaire d'assurance maladie	Lundi de 14h à 16h30 et vendredi de 9h à 10h30 sur RDV
Mutuelle association Mandarine 03.21.11.68.02 07.71.81.00.08 accueil@mandarine-communale.fr	Possibilité de bénéficier d'une offre de complémentaire santé négociée.	3 ^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h sur rdv
CARSAT service social (Branche maladie/arrêt de travail) 03.74.18.20.03 3646	Pour les salariés du régime général de la sécurité sociale ; 4 axes d'intervention : Accès aux soins ; Employabilité ; Sortie hospitalisation et Bien vieillir.	1 ^{er} mardi de 9h00 à 11h30 sur RDV
Action sociale et solidarité		
Assistante Sociale Maison du Département Solidarité Arques : 03.21.38.11.25 www.rdv-solidarites.fr	Accueil des habitants confrontés à des difficultés personnelles ou familiales relatives à l'éducation des enfants, à la gestion budgétaire et à toutes questions en lien avec les politiques solidarités du département	Jeudi de 8h45 à 11h30 sur RDV
CIAS Centre Intercommunal d'Action Sociale / Epicerie sociale Mélanie COUSIN 03.74.18.20.04	Dispositif d'aide alimentaire	Sur rdv du lundi au vendredi
Accès au droit / Point justice		
Conciliateur de Justice Mme DARCHEVILLE 03.74.18.20.04	Le conciliateur vous aide à trouver une solution amiable pour régler un différend entre les différentes parties.	2 ^{ème} lundi du mois de 9h00 à 11h30 sur RDV
France Victimes 62 Mme ROLIN 03.74.18.20.04	France Victimes accueille, informe et accompagne toutes les victimes d'un acte infractionnel ou accidentel.	Le 2 ^{ème} lundi du mois de 14h00 à 16h00 sur RDV
CIDFF Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Mme LECOCQ 03.74.18.20.04	Droit civil, droit de la famille, mais aussi droit pénal et aide aux victimes, droit du travail, droit international privé et droit des étrangers, droit du logement et de la consommation...	Le 4 ^{ème} jeudi du mois De 14h00 à 16h30 sur RDV
CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT Agent de la mairie de Thérouanne 03.74.18.20.04	Demande ou renouvellement des titres d'identité	Sur RDV : lundi de 9h00 à 13h00 ; mercredi de 9h30 à 13h30 ; les mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 (hors période scolaire)

Etat Civil du 16 décembre 2024 au 15 décembre 2025

→ **13 Naissances** : voici les noms de celles dont les parents ont accepté une insertion dans notre bulletin communal.



Cassandra VERDIN

Le 3 février à Blendecques
63 impasse Saint Vaast



Alyana GERARD

Le 19 mars à Blendecques
73 rue du 19 mars 1962



Elias DEWASME

Le 31 mai à Blendecques
1865 rue principale



Lyam HARDEMAN

Le 31 mai à Hazebrouck
121 place du Nouveau Siècle



Liam BRESSY

Le 21 juin à Calais
1902 rue principale



Ayden BAUCHET

Le 5 août à Blendecques
245 rue Saint Honoré



Léna MOREL

Le 12 août à Blendecques
67 place du Nouveau Siècle



Célestin DEBLOCK BOCKSOEN

Le 14 août à Hazebrouck
168 rue du Clos Fleuri



Mao CAMPION

Le 18 août à Blendecques
412 rue principale



Eléna MOREL

Le 11 octobre à Blendecques
503 rue principale



Ambre SENECHAT

Le 29 octobre à Blendecques
1769 rue principale



Tiago GOBLET DHIU

Le 7 novembre à Divion
4 impasse de la Scierie



Hugo CRÉPIN

Le 12 décembre à Blendecques
141 rue du Choquart



Ils sont nés il y a 100 ans... en 1926

BLONDEL Suzanne, le 24 mars

BULTEL Suzanne, le 12 mai

COQUEMPOT Claudine, le 24 février

COQUEMPOT Emile, le 22 décembre

DACQUIN Jean-Marie, le 2 février

DANNEL Jeanne, le 5 mai

DARQUE Geneviève, le 20 janvier

DE SAINTE MAREVILLE Roger, le 4 septembre

DELAIRE Jules, le 5 juin

DELEHEDDE Marcel, le 15 janvier

DUFOUR Adrienne, le 28 novembre

DUMONT Bernadette, le 18 juillet

DUPLOUY Raymonde, le 11 décembre

DUPLOUY Simone, le 11 décembre

FAUCON Michel, le 3 janvier

FAUQUEMBERGUE Roland, le 1er novembre

FILBIEN Jeannine, le 17 septembre

FONTAINE Gaston, le 11 novembre

FONTAINE Renée, le 1er octobre

GOZET Marie, le 15 décembre

LAURENT Jeannette, le 16 août

LEMAIRE Marcel, le 18 septembre

LEMAITRE Fernande, le 30 décembre

POTIER Edouard, le 29 avril

POTIER Irénée, le 1er mars

POTTIER Jeanne, le 4 mars

VITAL Anne, le 14 juillet

➔ Ils nous ont quittés...

Nadine GODART veuve DELPOUVE, 74 ans, le 4 janvier 2025 à Lomme

Dany SAUVAGE, 72 ans, le 13 janvier 2025 à Mametz

Micheline HERNAERT épouse LABIT, 90 ans, le 21 janvier 2025 à Ecques

Christian BEE, 69 ans, le 25 janvier 2025 à Helfaut

Marcelle DEMOL veuve TABART, 84 ans, le 21 mars 2025 à Helfaut

Serge BARBET, 79 ans, le 26 avril 2025 à Aire-sur-la-Lys

Michèle SOUDEIX veuve KORNATKO, 76 ans, le 25 mai 2025 à Dunkerque

Renée VIEILLÉ veuve ARFIB, 84 ans, le 22 juin 2025 à Dunkerque

Claude BOURDREL, 89 ans, le 24 juin 2025 à Helfaut

Christelle WIMEZ épouse BLOCQUEL, 53 ans, le 28 juin 2025 à Mametz

Gilberte DARQUE épouse MAËS, 60 ans, le 26 juillet 2025 à Mametz

Yannick LHORS, 50 ans, le 22 août 2025 à Lille

Christophe DHIU, 53 ans, le 28 août 2025 à Setques

Noël DERYCKE, 75 ans, le 7 septembre 2025 à Bois-Bernard

Rolande JOLY épouse GOZET, 90 ans, le 25 septembre 2025 à Helfaut

David MAËS, 42 ans, le 29 septembre 2025 à Helfaut

Aurélie RANÇON, 38 ans, le 3 octobre 2025 à Helfaut

Marie-Madeleine MONBAILLY épouse VANNOYE, 69 ans, le 10 octobre 2025 à Beuvry

Patrick CROGIEZ, 63 ans, le 13 octobre 2025 à Mametz

Julia HENIN épouse DESENLIS, 74 ans, le 28 octobre à Beuvry

Mariages

**Alexis SÉGARD et
Manon JOLY**
le 22 mars 2025



**Julien ROCHE et
Laetitia GONÇALVES**
le 17 mai 2025



**Clément PERILLIAT et
Florine ISAAC**
le 24 mai 2025



**Alexandre CORROYETTE et
Honorine VERROUST**
le 7 juin 2025



**Mélitine POUILLE et
Emilien PAUCHET**
le 12 juillet 2025



**Enzo BRESSY et
Estelle DARRAS**
le 6 septembre 2025



**Geoffrey WILLERY et
Marion VENEL**
le 10 juin 2025



PACCS (nom masculin)

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe. Il permet d'organiser votre vie commune.

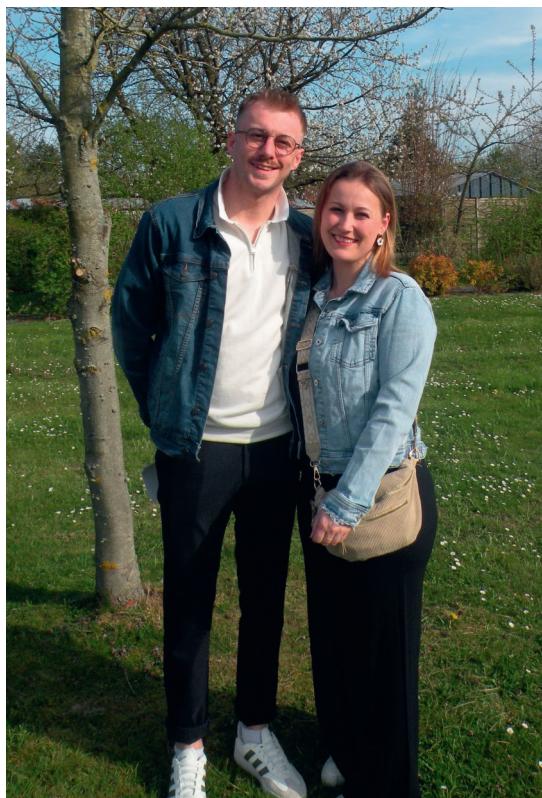


**Adrien LECLERCQ et
Joséphine QUEVAT**
le 1er février 2025

01.02.2025 10:29



**David WILLIART et
Alexandra LAVALLÉE**
le 4 avril 2025



**Anthony SANSON et
Mandy DEMARTHE**
le 8 avril 2025



**Mathis GUYOT et
Romy LAMBLIN**
le 11 octobre 2025



Calendrier des Fêtes 2026



→ JANVIER

- Samedi 3 : Assemblée générale de **la pêche APPMA** à la salle des 3 Clochers
- Samedi 10 : **Vœux municipaux** à la salle du Millénium
- Jeudi 15 : Assemblée générale du **Cyclotourisme** à la maison des Associations
- Vendredi 16 : Assemblée générale des **Carabiniers de MAMETZ** à la maison des Associations
- Samedi 17 : Assemblée générale des **Carabiniers de MARTHES** au « **Rupro** »



→ FEVRIER

- Samedi 7 : **Théâtre** organisé par **l'Association des fêtes** au profit du C.C.A.S. à la salle du Millénium
- Samedi 28 : **Repas** organisé par **l'ESMR** à la salle du Millénium

→ MARS

- Samedi 7 : **Concours de cartes** organisé par « **Le Temps retrouvé** » à la salle du Millénium
- Samedi 7 : Ouverture de la pêche en rivière (**APPMA**)
- Dimanche 15 : **Expo peinture** à la Salle du Millénium
- Dimanche 15 : **Elections municipales**
- Jeudi 19 : **Commémoration du 19 mars 1962** : Monument aux Morts de Marthes
- Samedi 21 : **Repas** organisé par les **Carabiniers de MAMETZ** à la salle du Millénium
- Dimanche 22 : **Elections municipales**



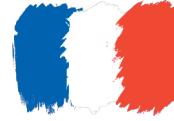
→ AVRIL

- Vendredi 3 : Assemblée générale de **l'Association des fêtes** à la salle des 3 Clochers
- S 4, D 5 et L 6 : **Enduro à la carpe** aux ETIAIS à CRECQUES organisé par **l'Amicale des pêcheurs de MAMETZ**
- Samedi 4 : Ouverture de la pêche en rivière (**APPMA**)
- Dimanche 5 : Pâques : **Chasse aux œufs** à la Sauvagine organisée par **l'Association des fêtes**
- S 11 et D 12 : **Fête de la moto** organisée par le Moto Club « **Les Copains d'abord** », salle du Millénium
- Samedi 25 : **Concours de belote** organisé par **l'ESMR** à la salle du Millénium
- Samedi 25 : Ouverture de la pêche en rivière (**APPMA**)
- Dimanche 26 : **Geai de MAMETZ** organisé par les **Carabiniers de MAMETZ** : Tir inter sociétés avec présence de manèges sur le terrain à côté de la maison des Associations



→ MAI

- Samedi 2 : **Remise des médailles du travail** en Mairie
- Vendredi 8 : **Commémoration de la Victoire** - dépôt de gerbes au monument aux Morts de **MARTHES**
- Dimanche 10 : **Thé dansant** organisé par l'association « **Le Temps retrouvé** » à la salle du Millénium
- Jeudi 14 : **Geai de MARTHES** organisé par les **Carabiniers de MARTHES** : Randonnée pédestre **MAMETZ GYM FORM**, Tir inter sociétés & son Repas au Rupro.
- Samedi 23 : Ouverture de la pêche en rivière (**AAPPMA**)



→ JUIN

- Dimanche 7 : **La Grande Brocante** organisée par l'**Association des fêtes de MAMETZ** à la Salle du Millénium
- Samedi 13 : Ouverture de la pêche en rivière (**AAPPMA**)
- Samedi 13 : **Fête de l'école** organisée par l'**APE** à la salle du Millénium & **Remise de cartes de pêche** par l'Amicale des pêcheurs de MAMETZ aux classes de CM1- CM2 lors de la remise des prix
- S 13 et D 14 : **Fête de la pêche** aux ETIAIS de CRECQUES organisée par l'**Amicale des pêcheurs de MAMETZ**
- Vendredi 19 : Assemblée générale de **Mametz Gym Form'** à la maison des Associations
- Samedi 20 : **Concours individuel** à la Sauvagine & aux Etiais organisé par l'**Amicale des pêcheurs de MAMETZ**
- Dimanche 21 : **Guinguette au Camping du moulin**
- Jeudi 25 : Assemblée générale **Le Temps Retrouvé** à la salle des 3 Clochers
- Vendredi 26 : **Match de football** des Anciens joueurs de Mametz contre des Anciens joueurs de Lens au stade de foot, organisé par L'**EMSR**
- Samedi 27 : **Fête du football** au stade de foot « Delannoy » organisé par l'**ESMR**
- Dimanche 28 : **Tournoi de foot Julien ZOBEL** au stade de foot « Delannoy » organisé par l'**ESMR**



→ JUILLET

- Samedi 11 : Ouverture de la pêche en rivière (**AAPPMA**)
- Lundi 13 : **Feu d'artifice musical** sur l'étang de CRECQUES et **Concerts gratuits** au stade « Delannoy » organisés par l'**Association des fêtes de MAMETZ**
- Dimanche 19 : **Ball trap** organisé par la **Société de chasse de MAMETZ** au stade « Delannoy » de CRECQUES

→ AOÛT

- Vendredi 7 : **Marché artisanal nocturne** organisé par l'**Association des fêtes de MAMETZ** à la salle du Millénium
- Samedi 15 : Ouverture de la pêche en rivière (**AAPPMA**)





➔ SEPTEMBRE

- Samedi 5 : **Concours au blanc** « étang des ETIAIS » à CRECQUES organisé par **l'Amicale des pêcheurs de MAMETZ**
- Dimanche 13 : **Ducasse de MAMETZ** organisée par **l'Association des fêtes de MAMETZ** à la salle du Millénium
- Samedi 19 : **Marche** organisée par **les Carabiniers de Mametz**, départ de la maison des Associations
- S 19 et Dim 20 : Journées du patrimoine
- Vendredi 25 : Assemblée générale de **l'APE**



➔ OCTOBRE

- S 4 & D 5 : **Enduro à carpes** (48 H) organisé par **l'Amicale des pêcheurs** à la Sauvagine
- Dimanche 11 : **Puces des couturières**, organisée par l'association « **Un plus pour Mamezt** » à la salle du Millénium
- Dimanche 18 : **Repas des ainés** organisé par la commune à la salle du Millénium
- Jeudi 22 : **Thé dansant** organisé par **Le Temps retrouvé** à la salle du Millénium
- Samedi 31 : **Marche nocturne + Soirée d'Halloween** organisées par **l'ESMR** à la salle du Millénium



➔ NOVEMBRE

- Vendredi 6 : Calendrier des fêtes en Mairie
- Dimanche 8 : **Bourse aux jouets & aux vêtements** organisée par **l'APE** à la salle du Millénium
- Mercredi 11 : **Commémoration de l'Armistice** : Dépôt de gerbes au monument aux Morts **de Marthes**
- Samedi 14 : **Repas** organisé par le Moto Club « **Les Copains d'abord** » à la salle du Millénium
- Samedi 21 : **Loto** organisé par **Le Temps retrouvé** à la salle du Millénium
- Samedi 28 : **Soirée dansante** organisée par les **Carabiniers de Mamezt** à la salle du Millénium



➔ DÉCEMBRE

- S 5 et D 6 : **Marché de Noël** organisé par **l'APE** à la salle du Millénium
- S 12 & D 13 : **Loto de Noël** organisé par **l'ESMR** à la salle du Millénium
- Dimanche 13 : **Concours de carnassiers** aux étangs des Etiais & à la Sauvagine, organisé par **l'Amicale des Pêcheurs de MAMETZ**
- Jeudi 17 : **Arbre de Noël** des élèves de l'école des Tilleuls, organisé par **l'Association des fêtes de MAMETZ** à la salle du Millénium
- Vendredi 18 : **Arbre de Noël du club de foot l'ESMR** à la salle du Millénium
- Lundi 21 : **Goûter de Noël** organisé par **Le Temps Retrouvé** à la salle du Millénium



➔ JANVIER 2027

- Samedi 9 : **Vœux municipaux** à la salle du Millénium



LES INFOS PRATIQUES

MAIRIE

1035 rue principale ☎ 03.21.39.07.05
lundi : 10h-12h/14h-18h
mardi : 10h-12h/14h-16h30
mercredi : 10h-12h/14h-18h
jeudi : 10h-12h/14h-16h30
vendredi : 10h-12h/14h-18h
samedi : 9h-12h



✉ mairie.mametz@wanadoo.fr



Le *recensement citoyen* est **OBLIGATOIRE**.

Vous devez faire votre *recensement citoyen* à partir de votre 16ème anniversaire et dans les 3 mois qui suivent en vous présentant en mairie muni du livret de famille de vos parents.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

☎ 03.21.39.92.86
du lundi au vendredi : 11h-12h/14h-16h30
le samedi : 10h15/11h45



ÉCOLE DES TILLEULS



☎ 03.21.38.47.70

Directeur : Julien FONTAINE

Horaires : 8h45-12h / 13h45-16h30

Garderie municipale : 0,50€ la demi heure
(Horaires : 7h30/8h30 et 16h30/18h30)

Cantine scolaire : 0,50€ / 1€ / 3,40€
en fonction du quotient familial

(plats cuisinés Yanni'Cuisine Wavrans s/l'Aa)

*Inscription à l'école pour les petits
à partir du mois de mai*

Bus scolaire : matin et soir pour les enfants
de Crecques et de Marthes

Transport bus scolaire à l'école des Tilleuls

MATIN Marthes → 8h35

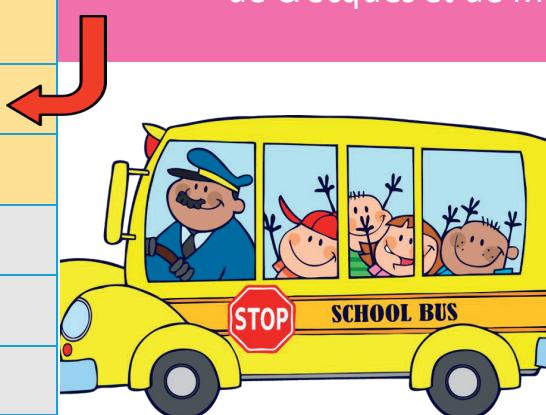
Crecques → 8h40

Arrivée Mametz école → 8h45

Départ Mametz école → 16h30

SOIR Crecques → 16h35

Marthes → 16h40



LES INFOS PRATIQUES

COLLECTE DÉCHETS MÉNAGERS - TRI SÉLECTIF

► Ordures ménagères : collecte le mercredi matin dès 5h15



► Tri sélectif :

Poubelle jaune (emballages plastiques, briques alimentaires et emballages métalliques)

Jour de ramassage : le jeudi dès 5h15 tous les 15 jours

Un calendrier de collecte fourni par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer et également disponible en mairie (aussi téléchargeable sur www.ca-psos.fr/dechets) précise les dates de ramassage.

► Papiers et cartons, emballages en verre sont à déposer DANS les bornes.

DÉCHETTERIE AIRE-SUR-LA-LYS



📞 03.21.12.10.33

Horaires d'été (à partir du 2^{ème} lundi d'avril)
du lundi au samedi de 9h à 18h30

Horaires d'hiver (à partir du 2^{ème} lundi d'octobre)
du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h30,
le samedi de 9h à 17h30

➔ *Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.*



✓ Téléphones utiles



Allocations Familiales
3230

Association de soins et
Services à domicile
ADOMLYS
03.21.95.42.52

A.P.A.R.D.E Aire/lys
03.21.11.17.15

Centre des impôts
de St-Omer
03.21.98.76.76

Communauté d'agglomération
du Pays de St-Omer (CAPSO)
03.74.18.20.00

BANQUE ALIMENTAIRE
Mametz
03.21.39.07.05

Gendarmerie Aire/Lys
03.21.39.00.17

Point d'accès au droit
Aire/Lys
03.21.95.29.10

Mission Locale Aire/Lys
03.21.38.96.10

Service de Gestion
Comptable de Saint-Omer
03.21.12.78.00

France Travail
3949

Restos du Coeur
03.21.95.52.87

Secours Catholique Aire/Lys
03.21.12.89.77

S.P.A Saint-Omer
03.21.98.43.03